3ème CONCOURS D'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL

SESSION 2012

**Note de synthèse, à partir d'un dossier, permettant de vérifier l'aptitude du candidat à faire l'analyse et la synthèse d'un problème et d'apprécier les connaissances acquises ayant trait, au choix du candidat, sur :**

**La démographie**

# EPREUVE N° 22

**Durée : 4 h**
**Coefficient : 5**

**SUJET :**

**Crises économiques et évolutions démographiques.**

**DOCUMENTS JOINTS**


| | | |
|---|---|---|
| **Document n° 1** | Graphique 1 et cartes extraits de : Rollet C. (1970). «L'effet des crises économiques du début du XIXe siècle sur la population », Revue d'histoire moderne et contemporaine, T. 17e, n°. 3, La France à l'époque Napoléonienne. | **Page 3** |
| **Document n° 2** | Extrait de : Gérard Cornilleau, Catherine Mathieu, Henri Sterdyniak, Vincent Touzé, OFCE, avec la collaboration d'Olivier Bontout (Drees) (2010). « Les réformes des retraites en Europe dans la crise », Document de travail de l'OFCE, n° 2010. | **Page 5** |
| **Document n° 3** | Carte : Taux de chômage dans l'Union Européenne – Février 2011 – Source : site internet Eurostat | **Page 8** |
| **Document n° 4** | Pailhé A. (2010). « Effet attendu de la crise économique actuelle sur les naissances : quelques hypothèses », Politiques sociales et familiales n° 100. | **Page 9** |
| **Document n° 5** | Graphique 2 : Naissances et variations annuelles du PIB en France depuis 1950 – Extrait de : Pison G. (2011). « Deux enfants par femme dans la France de 2010 : la fécondité serait-elle insensible à la crise économique ? », Population & Sociétés, n° 476. | **Page 16** |

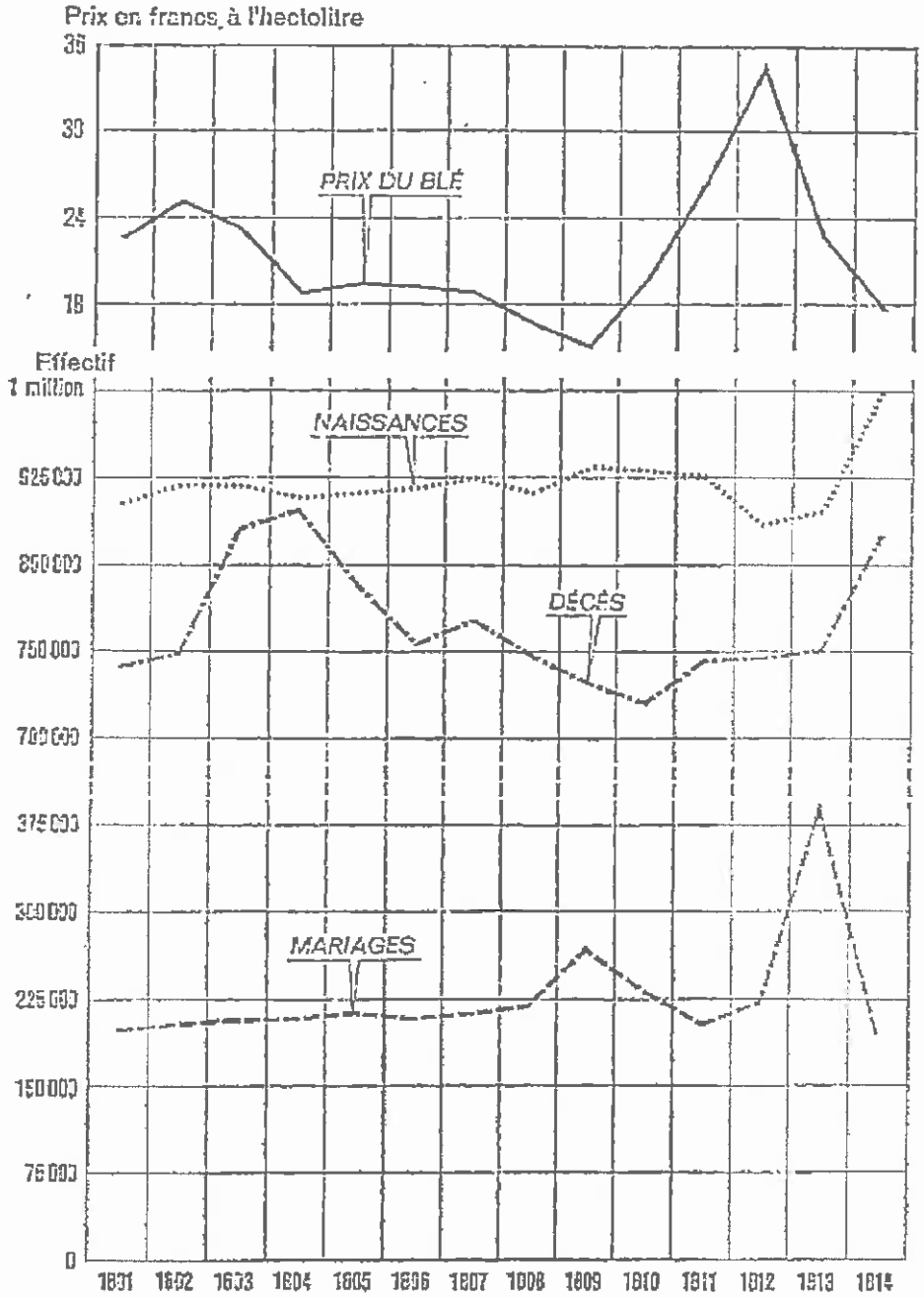
| | | |
|---|---|---|
| **Document n° 6** | Sermet C., Khlat M. (2009). « Chômage et santé. une approche multidirectionnelle », Problèmes politiques et sociaux. n°960, p 102-105. | **Page 17** |
| **Document n° 7** | « La hausse des suicides liés à la crise, une réalité ignorée ». article de Pascale Krémer publié dans Le Monde du 8 février 2012. | **Page 20** |
| **Document n° 8** | Graphique 3 : Nombre de suicide pour 100 000 habitants Graphique extrait de : Marie-Claude MOUQUET et Vanessa BELLAMY (2006). Suicides et tentatives de suicide en France. Etudes et résultats, n° 488. | **Page 22** |
| **Document n° 9** | « Migrations internationales : quelle ligne de conduite adopter suite à la crise ?», Synthèses OCDE, juin 2009. | **Page 23** |
| **Document n° 10** | Thumerelle P.-J. (1980). « Crise économique et décroissance démographique. L'exemple de la région Nord-Pas-de-Calais », Annales de Géographie, t. 89, n°492, p. 144-156. | **Page 30** |
| **Document n° 11** | Graphique 4 : Croissance, démographie et évolution de l'emploi salarié marchand - Extrait de : Crosnier P., Dadoun C., Salabert V., Rabier R., Vennat F. (2011). « Reprise ou sortie de crise ? », Insee Repères Synthèse n° 04. | **Page 44** |


NOTA :

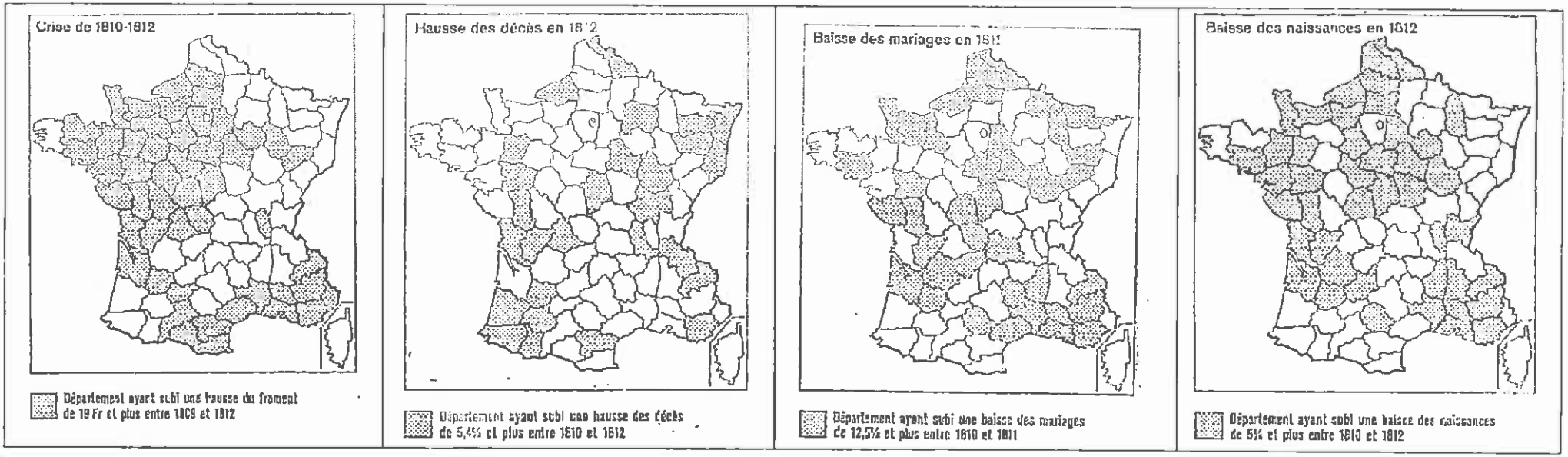
- 2 points seront retirés au total de la note sur 20 si la copie contient plus de 10 fautes d'orthographe ou de syntaxe.
- **Les candidats ne doivent porter aucun signe distinctif sur les copies** : pas de signature (signature à apposer uniquement dans le coin gommé de la copie à rabattre) ou nom, grade, même fictifs. Seuls la date du concours et le destinataire, (celui-ci est clairement identifié dans l'énoncé du sujet) sont à porter sur la copie.
- Les épreuves sont d'une durée limitée. Aucun brouillon ne sera accepté, la gestion du temps faisant partie intégrante des épreuves.
- Lorsque les renvois et annotations en bas d'une page ou à la fin d'un document ne sont pas joints au sujet, c'est qu'ils ne sont pas indispensables.

# DOCUMENT n° 1

Graphique 1 :




Mouvement annuel comparé du prix du blé, des naissances, décès et mariages de 1810 à 1814




Source : C Rollet (1970). «L'effet des crises économiques du début du XIXe siécle sur la population », Revue d'histoire moderne et contemporaine, T. 17e, No. 3, La France a l'époque Napoléonienne.

# DOCUMENT n° 2



« La question des retraites se pose avec une acuité particulière en Europe en 2010. Avant la crise financière, le vieillissement de la population dans tous les pays européens qui devait s'accentuer dans les années 2005-2035 mettait déjà cette question au centre des problématiques des politiques budgétaires, des politiques sociales et des politiques de l'emploi.

La plupart des pays européens mettaient en oeuvre des réformes d'inspiration similaire basées sur trois axes :

• Le report de l'âge de la retraite par la réduction progressive ou même la suppression des différents dispositifs de retraites précoces (pré-retraites, pensions d'invalidité octroyées sous des critères socio-économiques, passerelle entre le chômage et la retraite pour les chômeurs âgés) ; par le recul de l'âge légal de la retraite (dont la signification diffère toutefois selon les pays, âge minimum ou âge du taux plein) ; par l'allongement de la durée requise de cotisations ouvrant droit à la retraite ou à la retraite au taux plein ; ou encore par la modification des règles de calcul des pensions de retraite pour les rendre plus pénalisantes aux départs précoces et plus incitatives aux départs tardifs. Certains pays mettaient en oeuvre des mesures spécifiques pour encourager l'emploi des seniors par la mobilisation sociale, la réforme des carrières et l'aménagement des conditions de travail.

• La réduction discrétionnaire, programmée ou automatique du niveau des retraites publiques, à durée de carrière et âge de retraite donné.

• Des mesures, réglementaires ou fiscales, visant à inciter les entreprises à mettre en place des dispositifs de retraites d'entreprise ou les actifs à épargner pour leur retraite de façon à compenser la baisse des retraites publiques par répartition par la montée en puissance des fonds de pension.

Certains pays se donnaient comme objectif de préparer le vieillissement de la population en réduisant leur dette publique. Certains ont mis en place des fonds de capitalisation collective destinés à anticiper la hausse des dépenses de retraites.

[...]

La crise financière de 2008-2009 est venue bouleverser la mise en œuvre de ces stratégies. Elle a d'abord relégitimé les systèmes sociaux de protection. La crise a montré le danger des stratégies de croissance à l'anglo-saxonne (où la croissance des inégalités comme la stagnation des revenus de la masse de la population oblige au soutien de la demande par l'endettement et les bulles financières) comme des stratégies de croissance à la Chinoise ou à l'Allemande (où la faiblesse de la demande intérieure doit être compensée par une hausse de excédents extérieurs). Dans les pays à système de protection sociale développé, les inégalités sont plus faibles et la demande est soutenue par la consommation. En période de crise, la protection sociale contribue fortement à la stabilisation automatique de l'activité puisque ses dépenses augmentent (chômage, assistance...) tandis que ses recettes diminuent.

En sens inverse, la crise a montré tous les risques de la retraite par capitalisation. Pour couvrir sa retraite par la seule capitalisation, chaque actif devrait accumuler environ 13 fois son salaire annuel au moment de son départ à la retraite ; les fonds de pension représenteraient environ 6,9 fois le PIB. De telles sommes ne réussiraient pas à se placer de façon rentable et leur recherche de rentabilité provoquerait une forte instabilité financière. Dans la période à venir, le développement des fonds de pension obligerait les ménages à faire un important effort d'épargne, qui serait malvenu en période de faible croissance. [...]

Mais, la crise a aussi remis en question la stratégie, impulsée par la Commission européenne de « modernisation de la protection sociale » visant à contenir les dépenses et à augmenter les recettes par une forte hausse des taux d'emploi, induite par des réformes augmentant les incitations à l'emploi. Le taux de chômage de l'UE15 qui avait baissé à 7 % en 1997 devrait remonter à 10,2 % en 2010. Il sera difficile, dans les années à venir, en situation de chômage de masse, de baser une stratégie de maîtrise des dépenses sociales sur la hausse de l'emploi

des femmes avec enfants, des invalides et des seniors. Dans la plupart des pays européens, les crises précédentes s'étaient traduites par de fortes baisses du taux d'emploi des seniors, d'environ 5 points dans les pays nordiques (Suède, Danemark, Royaume-Uni, Pays-Bas), mais de 10 points en Espagne, de 15 points en Finlande ou en France. En sera-t-il de même cette fois-ci ? [...]

La crise a fortement creusé les déficits des finances publiques et la dette publique. En 2010, la dette publique (au sens de Maastricht) devrait remonter à 84 % du PIB pour les pays de la zone euro (contre 66 % en 2007). [...] Les agences de notation les menacent d'une dégradation de leurs notes. Le risque est grand que les pays ne veuillent rapidement réduire leurs déficits. De plus, certains économistes, le FMI, l'OCDE et la Commission européenne demandent aux gouvernements de rassurer les marchés en annonçant de vastes plans de réduction des dépenses publiques, et surtout de dépenses de retraites et de santé. [...] La thèse selon laquelle: « il faut privilégier les dépenses d'investissement et réduire les dépenses courantes » est dangereuse si les dépenses sociales sont considérées comme des dépenses courantes. Le risque est grand que les gouvernements européens essayent de faire payer la crise aux ménages via la baisse des dépenses sociales Ce serait peu pertinent du point de vue social (faut-il accroître les inégalités sociales dont le gonflement est une des causes de la crise ?) comme macroéconomique (comment serait comblé le déficit de la demande ainsi provoqué ? sinon par une nouvelle bulle financière ?). Faut-il après la crise causée par le dérèglement des marchés financiers demander aux ménages d'y avoir recours pour financer leur retraite ou leur santé ?

[...]

La crise a frappé tous les pays européens, mais de façon inégale : le Portugal, la France et l'Allemagne ont été moins touchés ; les pays les plus touchés ont été les pays les plus performants avant la crise : les pays scandinaves, les pays en forte croissance (Espagne, Grèce, Irlande) et le Royaume-Uni. [...] Jusqu'à présent, l'impact de la crise sur le taux de chômage a été très différencié en Europe. Les pays continentaux ont vu une hausse relativement limitée, grâce au développement du temps partiel et des sureffectifs. Par contre, la hausse a été forte dans les pays libéraux, les pays scandinaves et surtout en Espagne. C'est la contrepartie de la flexibilisation du marché du travail. Dans la plupart des pays, la crise a eu un fort impact sur le taux d'emploi des jeunes et un impact relativement faible sur le taux d'emploi des seniors. Cette disparité est particulièrement nette en Espagne (28 points d'écart), en Irlande (27 points), en Finlande (19,5 points), en Belgique (17 points), en Italie (16 points). Le Danemark constitue la seule exception.

[...]

L'emploi des seniors a jusqu'à présent bien résisté à la crise ; toutefois, la chute du PIB ne s'est pas encore pleinement répercutée sur l'emploi. Dans une situation de stagnation ou de baisse de la population en âge de travailler, l'emploi des seniors devrait se développer et les réformes en cours devraient impulser cette évolution, que ce soit par suppression des possibilités de pré-retraites, par recul de l'âge légal de la retraite ou par forte baisse du niveau des retraites.

Les dispositifs de retraite par capitalisation se développent lentement, même si la crise a réduit les perspectives de rentabilité et a mis en évidence leurs risques. En 2050, la retraite se prendra plus tard en Europe, sera précédée d'une période difficile où le salarié vieillissant devra tout faire pour se maintenir en emploi ; la situation des retraités sera plus inégale ; les retraites seront plus faibles sauf pour quelques privilégiés qui auront pu faire des placements profitables.

Dans ce tableau gris, la France est dans une situation particulière : elle a nettement refusé la stratégie de la capitalisation ; elle offre encore des retraites publiques élevées, qui assurer la parité du niveau de vie des retraités et des actifs. Elle dispose d'une petite marge de baisse des

retraites ; d'une petite marge de hausse des cotisations et surtout d'une grande marge de hausse de l'emploi des seniors. »

Extrait de : Gérard Cornilleau, Catherine Mathieu, Henri Sterdyniak, Vincent Touzé, OFCE, avec la collaboration d'Olivier Bontout (Drees). « *Les réformes des retraites en Europe dans la crise* ». Document de travail de l'OFCE, N° 2010 - 17 juillet 2010 (texte intégral disponible en ligne : http://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/dtravail/WP2010-17.pdf).

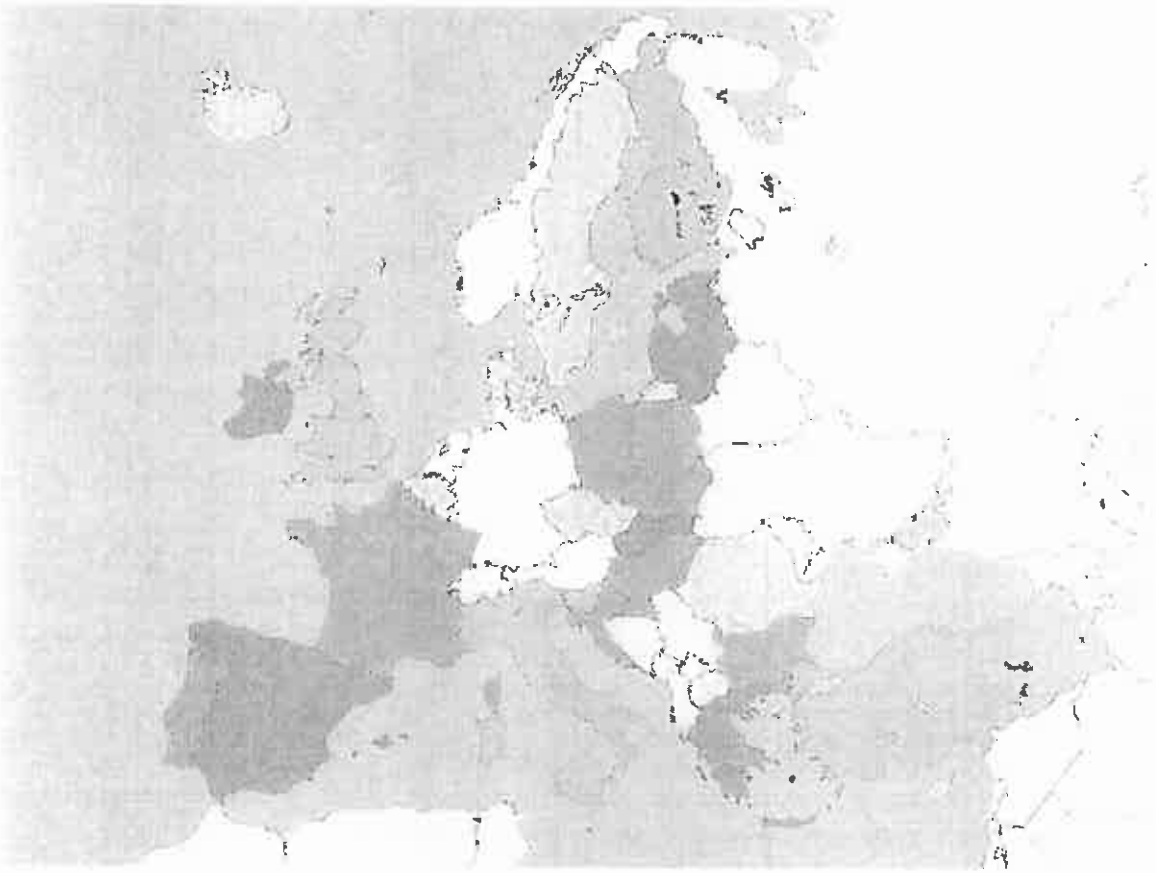
# DOCUMENT n° 3

Taux de chômage en février 2011

**Taux de chômage harmonisé - total**

**% (désaisonnalisé) - 2011M02**

***Total***



Légende

| | | |
|---|---|---|
| 3.2 - 6.5 | 6.5 - 7.6 | 7.6 - 9.1 |
| 9.1 - 13.3 | 13.3 - 20.7 | N/A |

Valeur minimale:3.2 Valeur maximale:20.7 eu15:9.5

Courte description: Le taux de chômage représente le pourcentage de chômeurs dans la population active, sur la base de la définition de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). La population active représente le nombre total des personnes ayant un emploi ou étant au chômage. Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 74 ans qui:
- sont sans travail pendant la semaine de référence,
- sont disponibles à commencer à travailler dans les deux semaines suivantes,
- qui soit ont été à la recherche active d'un travail pendant les quatre semaines précédentes, soit qui ont trouvé un travail à commencer dans les trois mois suivants.

Les données sont présentées corrigées des variations saisonnières.
Source : Eurostat

# DOCUMENT n° 4

# Effet attendu de la crise économique actuelle sur les naissances : quelques hypothèses

Ariane Pailhé | [illegible]

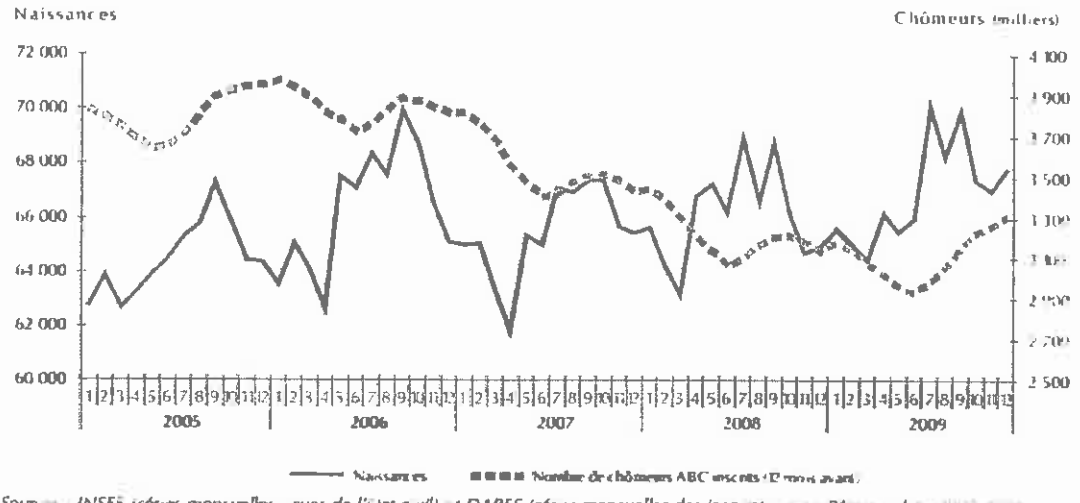
**Mots-clés :** Fécondité – Crise économique - Démographie.

Si l'ampleur de la crise économique actuelle est moins forte que celle de 1929, elle sera vraisemblablement la crise la plus aiguë et la plus longue qu'aient connue les pays occidentaux depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les conséquences à moyen terme de cette crise apparaissent progressivement et leur ampleur ne peut être aujourd'hui aisément évaluée. La hausse rapide, et sans doute durable du chômage, la baisse des revenus et l'incertitude croissante sur l'avenir modifieront probablement les comportements des ménages. Plus de la moitié des Européens (56 %) pensaient ainsi en janvier-février 2009 que la crise allait avoir des répercussions importantes sur leur vie personnelle (données de l'Eurobaromètre). À ce jour, il est encore plus difficile de mesurer les impacts indirects de la crise, notamment sur les comportements démographiques. La poussée du chômage et le développement de la précarité de l'emploi (OCDE, 2009), qui affectent principalement les jeunes (Verick, 2009) en cours d'insertion sur le marché du travail, devraient également jouer sur les comportements des ménages en matière de fécondité. L'impact pourra être de court terme (sur le calendrier des naissances) ou de plus long terme (sur le nombre d'enfants qu'auront *in fine* les ménages).

## Des effets encore difficilement quantifiables

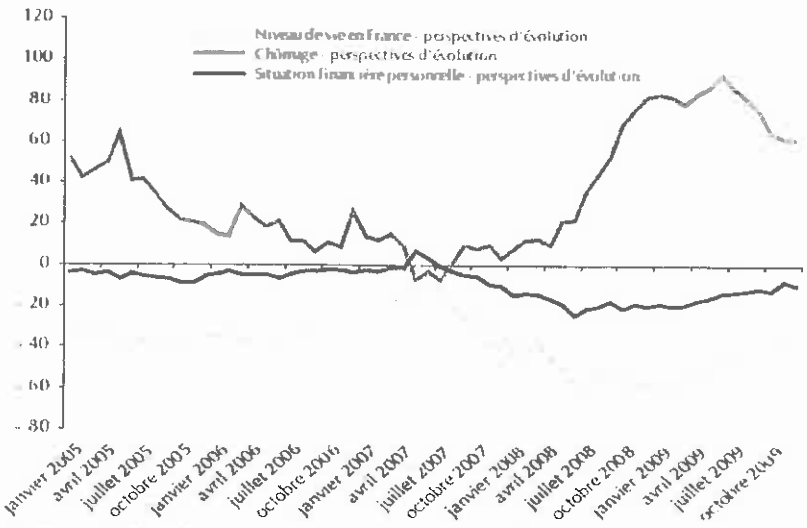
Les effets de la crise économique actuelle sur les naissances sont encore difficilement quantifiables, compte tenu du délai nécessaire pour concevoir à partir du moment où un couple décide d'avoir un enfant (trois mois en moyenne) et du temps de grossesse (huit mois et trois semaines en moyenne). Toutefois, le nombre de chômeurs ayant commencé à progresser à partir du mois de juillet 2008 (graphique 1), tout comme les craintes de voir le chômage augmenter (graphique 2 p. 98), on s'attend à observer d'éventuelles conséquences sur les naissances avec un an de décalage, soit à partir de juillet 2009. Le nombre de naissances mensuelles n'étant, au moment de la rédaction de

**Graphique 1 – Nombre de naissances et de chômeurs en France métropolitaine**




*Sources : INSEE (séries mensuelles issues de l'état civil) et DARES (séries mensuelles des inscriptions à Pôle emploi, 2003-2009).*
Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A, B, C.
Le nombre de naissances mensuel a été corrigé de l'inégalité du nombre de jours par mois (ramené à un mois moyen de 30,4 jours).

Graphique 2 – Indicateurs d'opinion des ménages sur la situation économique, solde des réponses CVS en points




Source : *INSEE, Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages.*
Les données sont présentées en soldes d'opinions (différence entre le pourcentage de réponses « en hausse » ou « supérieur à la normale » et le pourcentage de réponses « en baisse » ou « inférieur à la normale »).
*Lecture* : à partir de juillet 2008, les ménages sont plus nombreux que le mois précédent à estimer que le chômage va augmenter dans les prochains mois (+ 14 points entre juin et juillet 2008). Après une nette augmentation, cette proportion diminue régulièrement à partir de juillet 2009. Le niveau de ce solde d'opinion reste néanmoins très élevé.

cet article, disponible que jusqu'en décembre 2009, la période d'observation couvre seulement les six premiers mois de montée du chômage. Or, au cours de ces six mois, le nombre mensuel de naissances n'a pas baissé par rapport à celui de l'année précédente, il est même supérieur (graphique 3). Les relevés de l'état civil ne donnant pas d'indication sur le rang de naissance, on ne peut savoir si les premières naissances, ou les suivantes, se maintiennent.

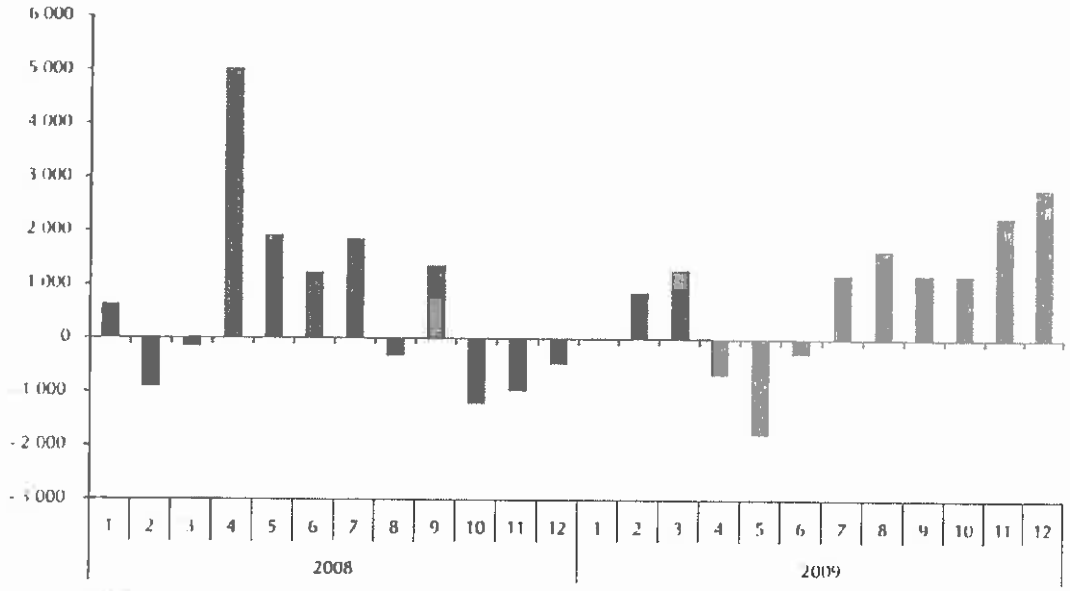
## Grilles d'analyse des effets de la crise sur la natalité

Les relations entre les fluctuations économiques et les indicateurs démographiques ont été étudiées dès le XVI[e] siècle par les démographes et les économistes. Ces questions ont pris de l'ampleur à la fin du XVIII[e] siècle et au XIX[e] siècle avec les travaux des économistes classiques tels Adam Smith, David Ricardo, John Stuart Mill et surtout Thomas R. Malthus, pour qui la fécondité augmente quand le revenu dépasse le niveau d'équilibre. Mais cette théorie semble remise en cause par les faits. On observe ainsi que la fécondité est moins importante dans les pays riches que dans les pays pauvres. Par ailleurs, le développement économique des pays occidentaux au cours des 150 dernières années s'est accompagné d'une baisse de la fécondité. Ce paradoxe a été résolu par Gary Becker (1981) qui a permis d'expliquer la relation négative entre croissance du revenu et fécondité en introduisant le concept de « qualité » de l'enfant. Le point de départ de l'analyse est que la décision de fécondité des parents dépend d'arbitrages entre les coûts et les bénéfices des enfants. Les coûts peuvent être monétaires mais aussi les investissements en temps. Une augmentation du revenu a deux effets contraire : d'un côté, elle représente une augmentation du prix du temps consacré aux enfants, réduisant ainsi la demande d'enfants (effet substitution) ; d'un autre côté, la progression du revenu du ménage conduit à une hausse de la demande d'enfants (effet revenu). Théoriquement, on ne peut déterminer lequel des deux effets domine. Cependant, pour G. Becker, la demande de qualité des enfants augmente plus vite que celle pour leur quantité : quand la situation économique s'améliore, les ménages ont moins d'enfant et investissent davantage dans chaque enfant.

Les deux effets de revenu et de substitution jouent symétriquement en temps de crise. Une période de récession peut conduire à une baisse du revenu des ménages, s'il connaît le chômage par exemple, ce qui comprime la demande d'enfants. De plus, l'instabilité professionnelle peut provoquer un report des décisions de fécondité qui sont irréversibles et engagent le long terme. La crise peut, en particulier, inciter les jeunes à rester dans le système scolaire, à reporter leur mise en couple et les naissances qui accompagnent plus ou moins directement cette dernière. Ce maintien dans le système éducatif peut également affecter le nombre de naissances à plus long terme, les populations les plus diplômées faisant moins d'enfants. Une crise sociale peut indirectement jouer sur les naissances par le dérèglement du « marché des unions », en raison de la moindre « attractivité » des hommes à faible revenu ou à position professionnelle instable (Oppenheimer, 1994). En revanche, avec la crise, le coût d'opportunité des enfants – le revenu auquel un parent doit renoncer pour s'occuper de l'enfant – est plus bas. En d'autres termes, il est relativement moins coûteux d'avoir un enfant quand on est au chômage que lorsque l'on est actif, les prestations chômage étant inférieures au salaire.

11

Graphique 3 – Différentiel de naissances par rapport au mois de l'année précédente




*Source : INSEE, 2008-2009 séries mensuelles issues de l'état civil.*
Le nombre de naissances mensuel a été corrigé de l'inégalité du nombre de jours par mois (ramené à un mois moyen de 30,4 jours)
Lecture : en décembre 2009, il y a eu 2 795 naissances de plus qu'en décembre 2008.

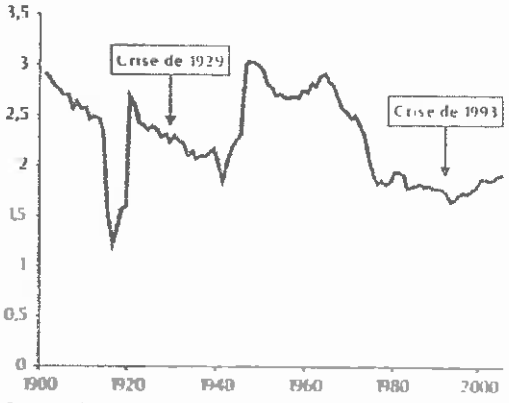
Les approches sociologiques soulignent également les effets contraires que la crise peut avoir sur les décisions de fécondité. Être en emploi ou atteindre un statut jugé adéquat dans la carrière personnelle peuvent être des préconditions à la formation de la famille ou à l'arrivée d'un enfant supplémentaire, de façon à assurer un statut social et à sécuriser les ressources économiques courantes et futures (Boehnke et Maul, 2009). Mais, inversement, Débra Friedman *et al.* (1994) avancent que l'incertitude économique peut constituer une motivation pour avoir des enfants. Avoir des enfants peut être, pour ceux ayant peu de prise sur leur situation économique, une stratégie pour réduire l'incertitude, la sphère privée paraissant, dès lors, moins incertaine que la sphère publique. Ainsi, lorsque la situation professionnelle ou le contexte économique sont incertains, devenir parent peut être un moyen de rendre le futur plus sûr. Cette explication vaut particulièrement dans des contextes où la fécondité est valorisée ou lorsque les exigences temporelles du travail sont en contradiction avec la formation de la famille, en raison notamment d'un nombre de modes de garde insuffisant.

## L'expérience des crises précédentes

L'expérience des crises passées ou, plus largement, la réaction des individus à un environnement économique incertain nous éclairent globalement sur le lien entre situation économique et fécondité. Bien entendu, chaque crise a ses propres déterminants, caractéristiques et conséquences, et l'ampleur des effets de la crise actuelle sera sans doute différente des précédentes. Ces résultats peuvent néanmoins donner un aperçu des tendances futures.

On observe généralement un parallélisme entre le déclin du produit intérieur brut (PIB) et la baisse de la fécondité. En France, la Grande Dépression des années 1930 a raréfié les naissances. Le taux de fécondité est passé de 2,31 enfants par femme en 1928 à 2,24 l'année suivante (graphique 4). Les cohortes nées autour de 1900, en âge de procréer au moment de la crise, sont celles où la proportion de femmes sans enfant est la plus forte et pour lesquelles l'âge à la première naissance est plus élevé. L'exemple de la Grande Dépression est particulièrement intéressant car il montre qu'il n'y a pas d'impact uniforme des conditions économiques

Graphique 4 – Évolution du taux de fécondité depuis 1900, somme des naissances par femme




*Source : INSEE, état civil*

selon l'âge et l'étape du cycle de vie. Ainsi, les femmes trentenaires sans enfant au moment de cette crise ont dû renoncer à avoir des enfants, tandis que les plus jeunes ont pu retarder leurs projets d'enfants. Le choc pétrolier de 1973 a eu le même effet négatif sur la fécondité et au moment de la récession économique de 1993, le taux de fécondité est tombé à son plus bas niveau de l'après-guerre (1,66 par femme). Cependant, l'effet sur la fécondité globale apparaît assez faible. Il semble que les contraintes économiques aient un effet modéré à court terme mais expliquent peu les évolutions de long terme, qui tiennent davantage à des changements culturels. L'émancipation des femmes et le développement des moyens de contraception ont surtout été les causes des tendances de la fécondité au XXe siècle.

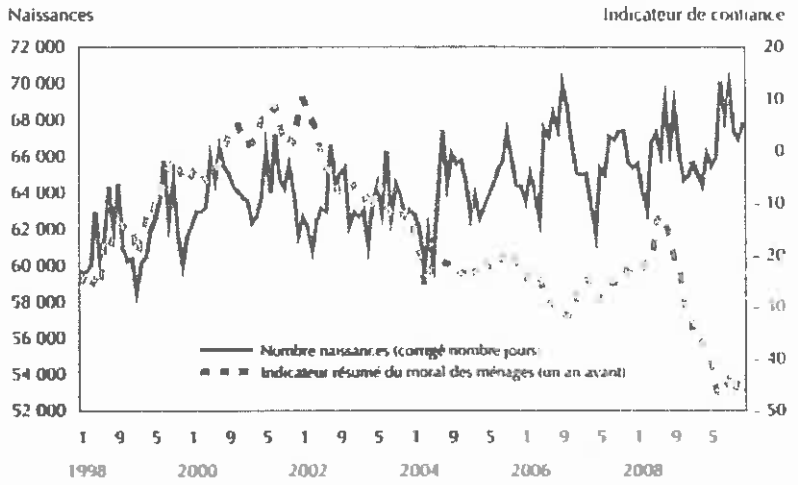
En Europe, l'effet des fluctuations de l'activité sur la fécondité est bien plus fort en Suède et dans les anciens pays socialistes. En Suède, le taux de fécondité a décru fortement avec la crise des années 1990. La récession des pays en transition d'Europe de l'Est dans les années 1990 s'est également accompagnée d'un report des naissances. Les États-Unis ont eux aussi connu un recul de la natalité lors des quatre précédentes récessions (1974, 1981, 1991 et 2001). Il existe toutefois des contre-exemples. En Finlande, la natalité a augmenté durant la crise du début des années 1990, en raison des prestations élevées pour le congé parental. De même, les pays de l'Est qui ont connu la plus forte baisse de la fécondité, la République tchèque par exemple, sont ceux où la récession des années 1990 a été la plus faible (Sobotka, 2003). Au final, il est difficile d'établir une relation directe entre activité et fécondité car dans ces pays les valeurs et les institutions ont changé en même temps que les facteurs économiques ; les effets spécifiques de l'incertitude économique peuvent donc difficilement être isolés de ceux propres à la transition.

Il apparaît que le niveau de chômage ou des indicateurs subjectifs, comme le niveau de confiance des ménages, sont de meilleurs indicateurs des comportements de reproduction des couples que le niveau de l'activité économique (mesuré généralement par le taux de croissance du PIB). Une relation positive entre indicateur de confiance des ménages et le taux de fécondité est ainsi observée (Sobotka *et al.*, 2009 ; Fokkema *et al.*, 2008). En France, les évolutions des naissances et de l'indicateur synthétique de confiance des ménages vont dans le même sens jusqu'en 2002 (graphique 5). Depuis, on note un décrochage entre ces deux indicateurs. Le record historique de déprime de l'indicateur du moral des ménages, qui reste très bas depuis l'été 2008, parallèlement à la montée rapide du chômage, ne s'accompagne pas, pour l'instant, d'une baisse du niveau des naissances.

## Un déclin temporaire de la fécondité

Au-delà de la comparaison des courbes de croissance économique et des courbes de natalité, les études statistiques qui mesurent de manière plus fouillée l'effet des récessions sur la fécondité dans les pays occidentaux sont relativement rares, notamment pour la France (Aglietta *et al.*, 2002). Ces travaux montrent que la fécondité diminue pendant la période de récession avec un décalage d'un à deux ans par rapport à l'évolution économique. Toutefois, ce déclin est temporaire et souvent suivi d'une croissance de la fécondité au retour de la prospérité. Le niveau à moyen terme de la fécondité n'est donc pas affecté. La majorité des études analysant l'effet d'une récession économique sur la fécondité sont menées sur des données individuelles. On peut néanmoins citer plusieurs recherches d'importance menées sur des données macro-économiques. Les travaux de Richard A. Easterlin (1980), de Ronald R. Rindfuss *et al.* (1988), de Diane J. Macunovich (1996) ont, par exemple, montré le caractère procyclique de la fécondité

Graphique 5 – Naissance et indicateurs de confiance des ménages, en milliers et solde des réponses CVS en points




*Source : INSEE, 1998-2009 Séries mensuelles issues de l'état civil et enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages.*

*Lecture* : à partir d'août 2007 l'indicateur synthétique de confiance des ménages chute (par exemple – 18 points entre juillet et août 2007, – 46 points entre septembre et octobre 2008).

aux États-Unis : le chômage, notamment celui des jeunes, conduit à une baisse de la fécondité. Un tel effet est également observé sur des données britanniques (Ermisch, 1988).

**Un effet négatif du chômage pour les hommes**

Les travaux mobilisant des données micro-économiques analysent l'impact du chômage sur le calendrier des naissances. Ils montrent un effet négatif du chômage sur la fécondité, variable selon sa durée et sa nature, ainsi que des caractéristiques générales du marché du travail. L'analyse longitudinale d'Adsera (2005 a) menée sur treize pays européens montre ainsi qu'avant le milieu des années 1980, le chômage de court terme était associé positivement à l'entrée en maternité, le chômage temporaire pouvant être perçu comme une occasion d'avoir un enfant. Le chômage persistant, qui prévaut depuis le milieu des années 1980, est au contraire lié négativement à la fécondité (Adsera, 2005 b). La majorité des études s'accordent pour trouver un effet négatif du chômage pour les hommes (Kravdal, 2002 pour la Norvège ; Lundström, 2009 pour la Suède ; Mills *et al.*, 2005 dans quatorze pays industrialisés). En revanche, les résultats sont plus contrastés selon les pays pour ce qui concerne le chômage des femmes. Un effet positif du chômage des femmes sur la fécondité est observé au Royaume-Uni (Francesconi et Golsch, 2005), en Suède (Andersson, 2000), en Allemagne et en Finlande (Schmitt, 2008), aux Pays-Bas et en Flandres (Liefbroer et Corinj, 1999). Au contraire, il existe une relation négative en Norvège (Kravdal, 2002) ou en France (Meron et Widmer, 2002 ; Schmitt, 2008). Cependant, l'impact du chômage sur la fécondité varie selon le rang de naissance. Ainsi, Øystein Kravdal (2002) montre que pour les Norvégiennes, le chômage affecte positivement les premières naissances, négativement les suivantes. Alicia Adsera (2004, 2005 b) trouve le même effet au niveau européen. En France, le statut d'activité joue sur le calendrier des premières naissances, mais pas sur celui des suivantes (Pailhé et Solaz, 2009).

Outre l'étape du cycle de vie et le sexe, les effets d'une récession économique sur la fécondité sont fortement différenciés selon la classe sociale ou le niveau d'éducation. Si le niveau d'instruction joue sur le risque de chômage, il affecte également la façon dont le chômage influe sur la fécondité. Ainsi, pour les femmes peu qualifiées, le chômage augmente la probabilité d'avoir un premier enfant en Allemagne et en Suède, alors qu'il la réduit pour les diplômées du supérieur (Kreyenfeld, 2005 ; Hoem, 2000). Cet effet est généralement observé pour les femmes. Une étude récente montre également une corrélation positive entre chômage et fécondité pour les hommes peu éduqués en Allemagne et au Royaume-Uni (Schmitt, 2009). Ces résultats confirment que la récession affecte différemment le coût d'opportunité des enfants selon les groupes sociaux.

**Les emplois temporaires retardent l'arrivée des enfants**

Dans un contexte incertain, les entreprises ont tendance à privilégier, pour les nouvelles embauches, les contrats à court terme plutôt que les contrats permanents. Ce type d'emploi affecte les projets familiaux de long terme, comme le départ du foyer parental ou l'entrée en parenté. Plusieurs études montrent ainsi que les emplois précaires sont associés à un report de la fécondité, notamment dans les marchés du travail très segmentés d'Europe du Sud (Adsera, 2004 et 2005 a ; De la Rica et Iza, 2005). En France, les femmes en emploi temporaire reportent les naissances, comparé à celles en emploi permanent (Pailhé et Solaz, 2009). À nouveau, cet effet dépend du contexte du marché du travail. En Allemagne, les intentions de fécondité des salariés allemands ne sont pas modifiées par l'entrée ou la sortie dans l'emploi temporaire (Gebel et Giesecke, 2009).

**Le sentiment d'insécurité joue sur la fécondité**

Indépendamment des mesures objectives de l'incertitude économique, la perception des acteurs de leur situation et la façon dont ils évaluent leur avenir sont déterminantes. Le pessimisme quant aux ressources économiques futures peut être un argument tout aussi fort que l'actuel manque de ressources (Adsera, 2009). Il ressort ainsi qu'au-delà de l'expérience individuelle du chômage, il existe une relation entre le niveau de chômage national (ou local) et la fécondité (Santow et Bracher, 2001 ; Kravdal, 2002 ; Adsera, 2005 b). On peut interpréter ce résultat comme une sensibilité des individus au contexte économique général quelle que soit la situation individuelle : un fort taux de chômage régional ou départemental signalant une probabilité plus élevée de se retrouver soi-même sans emploi. Ainsi, dans les pays où le taux de chômage des femmes est bas, de l'ordre de 5 %, les taux de fécondité sont plus hauts et les naissances sont plus précoces que dans les pays où le taux de chômage des femmes est de 20 %, à situation professionnelle équivalente (Adsera, 2009).

**Peu d'effet sur la descendance finale**

Il existe peu d'études qui mesurent l'effet du chômage sur la descendance finale, c'est-à-dire le nombre total d'enfants en fin de vie féconde (Adsera, 2005 b ; Kravdal, 2002). On observe surtout des effets de calendrier, la descendance finale est généralement peu affectée. En France, avoir connu le chômage ou des emplois précaires

a ainsi peu d'effet sur le nombre total d'enfants, hormis pour les hommes qui ont été au chômage à plusieurs reprises et sur de longues périodes (Pailhé et Solaz, 2009).

## Conclusion

De nombreux travaux, en France et à l'étranger, observent une relation négative entre le niveau élevé et persistant du chômage des jeunes, le développement des formes d'emploi précaires et le report des naissances, surtout du premier enfant. L'expérience individuelle du chômage, mais aussi le niveau de chômage agrégé, retardent les naissances – surtout les premières – avec un décalage d'un à deux ans par rapport à l'évolution économique. Cependant, ce déclin est temporaire et souvent suivi d'une croissance de la fécondité au retour de la prospérité. Le niveau à moyen terme de la fécondité n'est donc pas affecté. La relation négative entre chômage et fécondité s'explique principalement par un effet revenu et par le développement de l'incertitude sur l'avenir. L'hypothèse que les couples repoussent leurs projets de fécondité à un avenir plus certain et prospère semble ainsi confirmée.

Les conséquences d'un ralentissement économique sur la fécondité varient selon les populations, surtout selon le niveau d'éducation et le sexe. Les plus éduqués ont plus de chances de repousser l'arrivée des enfants en cas de chômage ou d'emploi temporaire, alors que les moins diplômés sont plus enclins à s'investir dans la sphère familiale. La fécondité réagit également davantage au chômage des hommes qu'à celui des femmes. Les hommes étant encore perçus comme les principaux pourvoyeurs de ressources, leur position professionnelle est déterminante pour les décisions familiales. L'ampleur de l'effet et son sens – pour le chômage des femmes – varient significativement selon les pays. Les politiques familiales et d'emploi, qui jouent un rôle d'amortisseur, peuvent expliquer ces différences. Les normes sur les rôles respectifs des hommes et des femmes, notamment sur les idéaux quant au travail des mères, sont également déterminantes. Dans les pays où l'emploi des mères est favorisé par les politiques publiques et la biactivité est la règle, les femmes adoptent une approche séquentielle : il est important pour elles d'occuper une position professionnelle stable avant d'avoir un premier enfant.

Il n'existe pour l'instant pas d'évidence empirique sur l'effet de la crise économique actuelle sur la fécondité, l'observation des réactions de la fécondité doit, en effet, prendre en compte le délai de conception et de gestation. On constate, pour l'instant, un maintien des naissances. Cependant, la crise s'est transformée en sévère récession et les effets sur le chômage devraient être plus forts que les crises précédentes, notamment celle de 1993 (OCDE, 2009). On peut sans doute s'attendre à un report des premières naissances pour les générations affectées par le chômage. Néanmoins, au-delà de cet effet de report, le mouvement structurel d'augmentation de la fécondité ne devrait pas être remis en question par la crise économique.

## Bibliographie


Adsera A., 2009, « Employment uncertainty and fertility in Europe », papier présenté à l'atelier sur « Economic uncertainty and fertility dynamics », Berlin, 3-4 July, 2009.

Adsera A., 2005 a, *Vanishing children: From high unemployment to low fertility in developed countries*, **American Economic Review**, Papers and Proceedings, 95(2):189-193.

Adsera A., 2005 b, « Where are the babies? Labour market conditions and fertility in Europe », IZA DP 1576, Institute for the Study of Labour, Bonn.

Adsera A., 2004, *Changing fertility rates in developed countries. The impact of labour market institutions*, **Journal of Population Economics**, 17(1):1-27.

Aglietta M., Blanchet D. et Heran F., 2002, ***Démographie et économie***, rapport au Conseil d'analyse économique, n° 35, La Documentation française

Andersson G., 2000, *The impact of labour-force participation on childbearing behaviour: Pro-cyclical fertility in Sweden during the 1980s and the 1990s*, **European Journal of Population**, 16(4):293-333.

Becker G. S., 1981, ***A Treatise on the Family***, Cambridge/London: Harvard University Press.

Boehnke M. et Maul K., 2009, « Prerequisites and consequences of parenthood. The importance of socio-economic and regional differences in Germany », papier présenté à l'atelier sur « Economic uncertainty and fertility dynamics », Berlin, 3-4 juillet, 2009.

De la Rica S. et Iza A., 2005, *Career planning in Spain: Do fixed-term contracts delay marriage and parenthood?*, **Review of the Economics of the Household**, 3:49-73.

Easterlin R.A., 1980, ***Birth and Fortune: The Impact of Numbers on Personal Welfare***, New York: Basic Books.

Ermisch J., 1988, *Econometric analysis of birth rate dynamics in Britain*, **Journal of Human Resources**, 23(4):563-576.

Fokkema T., Valk H. (de), Beer J. (de), et Van Duin C., 2008, *The Netherlands: Childbearing within the context of a "Poldermodel" society*, **Demographic Research**, collection spéciale 7, vol. 19(21):743-794.

Francesconi F. et Golsch K., 2005, *The process of globalizaton and transitions to adulthood in Britain*, Chapter 10 *in* **Globalization, Uncertainty and Youth in Society** (sous la dir. de Blossfeld H.-P., E. Klijzing E., Mills M. et Kurz K.), London/New York: Routledge Advances in Sociology Series:249-276.

Friedman D., Hechter M. et Kanazawa S., 1994, *A theory of the value of children*, **Demography**, 31(3):375-401.

Gebel M. et Giesecke J., 2009, « Economic uncertainty and fertility: The effects of employment insecurity and unemployment on family formation in East and West Germany », papier présenté à l'atelier sur « Economic uncertainty and fertility dynamics », Berlin, 3-4 juillet, 2009.

Hajnal J., 1965, *European marriage patterns in perspective*, in ***Populations in History. Essays in Historical Demography*** (sous la dir. de Glass D. V. et Eversley D. E. C.), London: Edward Arnold.

Hoem B., 2000, Entry into motherhood in Sweden: The influence of economic factors on the rise and fall in fertility, 1986-1997, ***Demographic Research***, 2(4):1-28.

Kravdal Ø., 2002, The impact of individual and aggregate unemployment on fertility in Norway, *Demographic Research*, 6(10):263-294.

Kreyenfeld M., 2005, « Economic uncertainty and fertility postponement. Evidence form German panel data », MPIDR Working Papers WP 2005-034.

Liefbroer A. C. et Corijn M., 1999, *Who, what, where, and when? Specifying the impact of educational attainment and labour force participation on family formation*, ***European Journal of Population***, 15:45-75.

Lundström K. E., 2009, « Labour market status and fertility behaviour for Swedish and foreign-born men and women », papier présenté à l'atelier sur « Economic uncertainty and fertility dynamics », Berlin, 3-4 juillet, 2009.

Macunovich D. J., 1996, *Relative income and the price of time: Exploring their effects on US fertility and female labor force participation*, in ***Fertility in the United States. New patterns, new theory*** (sous la dir. de Casterline J. B., Lee R. D. et Foote K. A.), supplément à ***Population and Development Review***, 22, New York, Population Council: 223-257.

Meron M. et Widmer I., 2002, *Les chômeuses retardent l'arrivée du premier enfant*, ***Population***, vol. 57, n° 2:327-358.

Mills M., Blossfeld H.-P. et Klijzing E., 2005, « Becoming an adult in uncertain times. A 14-country comparison of the losers of globalization », chapitre 17 *in Globalization, Uncertainty and Youth in Society* (sous la dir. de Blossfeld H.-P., Klijzing E., Mills M. et Kurz K.), London/ New York: Routledge Advances in Sociology Series:423-441.

OCDE, 2009, ***Employment Outlook. Tackling the jobs crisis***, OCDE, Paris.

Oppenheimer K. V., 1994, *Women rising employment and the future of the family in industrialized societies*, ***Population and Development Review***, n° 20:293-342.

Pailhé A. et Solaz A., 2009, « Does economic uncertainty affect plans, timing or level of fertility? Evidence from France », papier présenté à l'atelier sur « Economic uncertainty and fertility dynamics », Berlin, 3-4 juillet, 2009.

Rindfuss R. R., Morgan S. P. et Swicegood G., 1988, ***First births in America. Changes in the timing of parenthood***. Berkeley: University of California Press.

Santow G. et Bracher M., 2001, « Deferment of first birth and fluctuating fertility in Sweden », ***European Journal of Population***, n° 17:343-363.

Schmitt C., 2008, « Gender-specific effects of unemployment on family formation: A cross-national perspective », DIW Berlin, Discussion Papers 841.

Schmitt C., 2009, « Occupational performance, uncertainty and the transition to first birth in Germany and the United Kingdom », papier présenté à l'atelier sur « Economic uncertainty and fertility dynamics », Berlin, 3-4 juillet, 2009.

Sobotka T., 2003, *Le retour de la diversité : la brusque évolution de la fécondité en Europe centrale et orientale après la chute des régimes communistes*, ***Population***, vol. 58, n° 4-5:511-548.

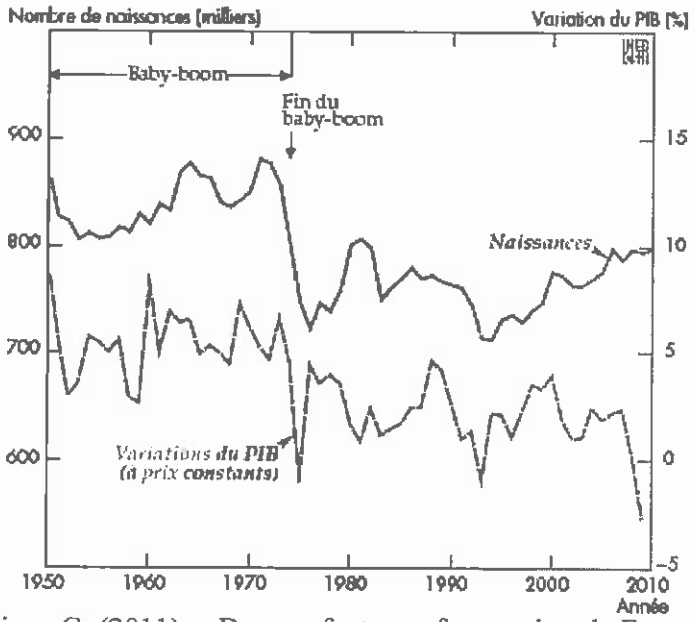
Sobotka T., Skirbekk V. et Philipov D., 2009, « The impact of economic recession on fertility in the developed world. A literature review », rapport pour le Demography Network of the EU Social Situation Observatory.

Van De Kaa D. J., 1987, « **Europe's second demographic transition** », ***Population Bulletin*** 1.

Verick S., 2009, « Who is hit hardest during a financial crisis? The vulnerability of young men and women to unemployment in an economic downturn », IZA DP 4359, Institute for the Study of Labour, Bonn.

# DOCUMENT n° 5

**Graphique 2 : Naissances et variations annuelles du PIB en France depuis 1950**




Source : Pison G. (2011). « Deux enfants par femme dans la France de 2010 : la fécondité serait-elle insensible à la crise économique ? », *Population & Sociétés*, n° 476.

17

# Chômage et santé, une causalité multidirectionnelle

Catherine SERMET*, Myriam KHLAT**

« La santé des chômeurs en France : revue de littérature », © Masson, *Revue d'épidémiologie et de santé publique*, n° 52, 2004, pp. 466-469, 471-472 (extraits).

DOCUMENT n° 6

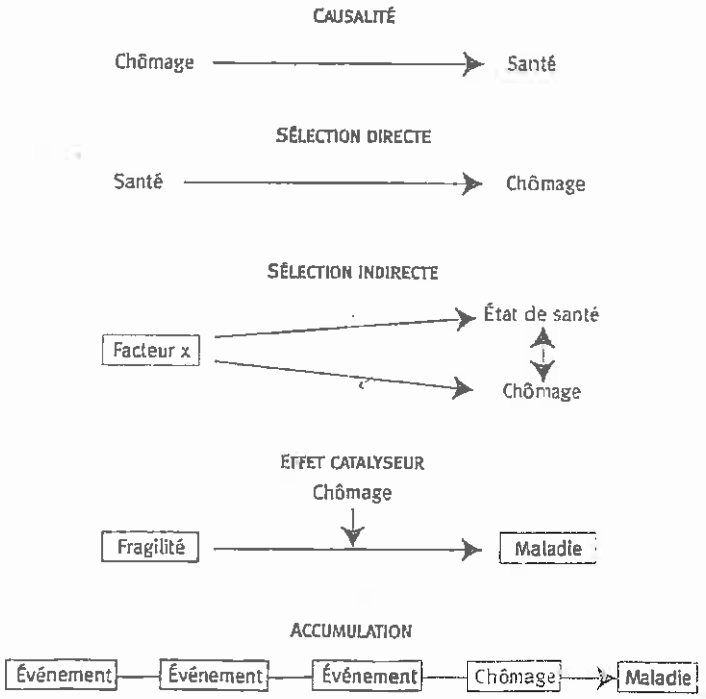
* Institut de recherche et de documentation en économie de santé (IRDES).
** Institut national d'études démographiques (INED)

Au cours des deux dernières décennies, le chômage a progressé de façon presque continue en France, le nombre de chômeurs passant de 1,9 à 3,1 millions entre 1982 et 1998, soit une augmentation de 66 %. Après une période de recul de 4 ans, la France comptait 2,4 millions de chômeurs en 2002, soit 9 % de la population active, les femmes et les jeunes de moins de 25 ans étant particulièrement touchés (respectivement 10,1 % et 21,6 %). La question de l'impact de ce chômage de masse sur la santé des populations a été soulevée dans les médias nationaux (1), et dans la conjoncture actuelle caractérisée par une nouvelle détérioration du marché de l'emploi, elle reste tout à fait d'actualité. (...)

## Les mécanismes explicatifs

Une des questions centrales dans l'interprétation de l'association entre chômage et santé est celle de la direction de la causalité (*fig. 1*).

**Les hypothèses explicatives de l'association entre chômage et santé**




L'hypothèse de sélection postule que c'est un état de santé déficient qui provoque le chômage : les personnes en mauvaise santé sont plus exposées au risque de perdre leur emploi et, par la suite, leurs chances de retrouver un emploi sont également moins grandes. Certains auteurs (2) distinguent la sélection directe de la sélection indirecte, cette dernière introduisant un troisième facteur, dit « facteur x » ou

1. L. Follea, « Des chercheurs cernent l'impact du chômage sur la santé publique », *Le Monde*, mercredi 4 juin 1997 ; 19. M. Mermoz, « Ces plans dits sociaux », *Le Monde initiatives*, n° 26, 9 janvier 2004.
2. M. Bartley, J. Ferne, S. Montgomery, "Living in a high unemployment economy: understanding the health consequences". *In* : M. Marmot, R. Wilkinson (eds). *Social determinants of health*. Oxford : Oxford University Press, 2006 : 81-104.

in. Problèmes politiques et sociaux - Inégalités et santé, n° 960, mai 2009, p 102-105.

*background factor*, à l'origine à la fois du chômage et de la mauvaise santé. Ce facteur x pourrait être par exemple l'existence d'un handicap ou d'une pathologie stigmatisante ou d'un certain trait de personnalité : dans ce cadre, la liaison entre chômage et mauvaise santé n'est qu'apparente, et c'est en fait la caractéristique particulière de l'individu qui affecte à la fois l'état de santé et la possibilité d'être employé. Cette notion de sélection indirecte est à rapprocher de celle plus classiquement employée en épidémiologie de « facteur de confusion ».

Dans l'hypothèse de causalité, c'est, à l'inverse, le chômage qui est à l'origine des troubles de santé par différents mécanismes d'action. Un des mécanismes souvent évoqué par les chercheurs est la pauvreté : les effets du chômage sur la santé sont alors liés à des difficultés financières et à des conditions de vie délétères. Le chômage est par ailleurs habituellement considéré comme générateur de stress, et plus généralement de désordres psychologiques divers, comme la perte d'estime de soi, du respect des autres, la perte des contacts, du statut social, etc. L'anxiété chronique générée par ces troubles affecte alors la santé mentale, et, à terme, la santé physique. Dans le cadre de cette théorie, le chômage pourrait influer sur la santé par le biais de variables intermédiaires : des comportements à risque pour la santé comme la consommation d'alcool et de tabac sont souvent associés au chômage, mais l'interprétation de cette association est toutefois complexe. En effet, les comportements peuvent préexister au chômage : une étude longitudinale a montré que les hommes ayant eu des périodes de chômage fumaient davantage à l'adolescence (3). Mais il semble aussi que la fréquence de ce type de comportements s'élève en période de chômage.

Bien que les hypothèses de causalité et de sélection aient été opposées dans la littérature, elles ne sont pas exclusives, et il est évident qu'elles coexistent et contribuent chacune pour partie à expliquer l'association statistique du chômage avec la santé. Toutefois, la majorité des études s'est attachée à explorer la relation de causalité entre chômage et troubles de santé, en vue de fournir des éléments pour la mise en place de politiques sociales (4).

Enfin, il apparaît de plus en plus essentiel de replacer le chômage dans le contexte du parcours biographique des individus. Tout un pan de recherches en épidémiologie sociale développe à l'heure actuelle des théories selon lesquelles ce serait l'accumulation tout au long de la vie de conditions défavorables à la santé qui formerait une « chaîne de risques » aboutissant à l'extrême à l'apparition de maladies. Sous cet angle, le chômage serait une partie de ce processus. Un autre point de vue est celui de Mesrine (5) pour qui le chômage agirait comme un catalyseur en révélant des fragilités latentes qui ne se seraient pas manifestées en son absence. Selon cette théorie, le lien entre chômage et santé serait bien de nature causale, le chômage intervenant en interaction avec d'autres facteurs précurseurs de maladie. (...)

notes

3 S.M. Montgomery, M.J. Bartley, D.G. Cook, M.E. Wadsworth, "Health and social precursors of unemployment in young men in Great Britain", *J Epidemiol Community Health* 1996 ; 50 : 415-22.
4 S.E. Shortt, "Is unemployment pathogenic? A review of current concepts with lessons for policy planners", *Int J Health Serv* 1996 ; 26 : 569-89.
5 A. Mesrine, « La surmortalité des chômeurs : un effet catalyseur du chômage ? », *Économie et Statistique* 2000 ; 33-48.

## Les études françaises

Dans toutes les études, et quels que soient les indicateurs retenus, les chômeurs sont en moins bonne santé que les actifs occupés. Les écarts concernent les troubles mentaux, certaines affections somatiques, la santé perçue, et la mortalité générale. Toutefois, les indicateurs de santé utilisés sont très disparates, l'exposition des chômeurs aux facteurs de risque classiques (notamment tabac, alcool) reste à étudier, et les différences concernant les maladies somatiques sont variables d'une étude à l'autre. Une autre limitation est la quasi-absence d'ajustement des résultats sur la situation sociale, et même parfois sur l'âge dans les études de morbidité.

Le lien entre chômage et santé dépendant du contexte socio-économique, il paraît intéressant de comparer les études françaises à celles de la littérature internationale. L'opération est toutefois extrêmement difficile pour les indicateurs de santé, d'une part en raison de l'absence d'ajustement citée plus haut, d'autre part parce que les outils utilisés pour mesurer l'état de santé varient d'une étude à l'autre, en France comme à l'étranger. En revanche, les écarts de mortalité sont en théorie plus facilement comparables sur la base d'indicateurs standardisés, et la France se distingue des autres pays par l'amplitude de ces écarts. Le taux de mortalité des chômeurs est en effet multiplié par trois chez les hommes sur la période de 5 ans qui suit l'observation du chômage, et par 2,7 après ajustement. Par opposition, au Royaume-Uni, dans l'« OPCS Longitudinal Study » de 1981, les hommes de 15 à 64 ans cherchant un emploi au moment de l'observation initiale avaient un taux de mortalité standardisé (SMR) après ajustement sur la classe sociale, de 112 au bout de 3 ans (6). Une autre étude prospective, réalisée auprès d'hommes de 40 à 59 ans ayant eu des périodes de chômage dans les cinq ans après l'examen initial a montré que le risque relatif de décès était de 1,95 après ajustement sur les variables sociodémographiques et l'état de santé au début de la période d'observation (7).

En France, en dépit de cette surmortalité impressionnante des chômeurs, leurs causes de décès sont inconnues à ce jour. En effet, l'appariement des échantillons longitudinaux aux bulletins de décès n'a pas encore pu se faire, essentiellement pour des raisons de confidentialité. Même à l'étranger, les informations sur les causes de décès des chômeurs sont relativement rares. Moser au Royaume-Uni, à partir de l'« OPCS Longitudinal Study », montre que les décès chez les chômeurs sont essentiellement liés aux accidents et traumatismes, aux cancers du poumon et aux maladies ischémiques. Pour la France, certaines singularités socio-démographiques peuvent permettre d'ébaucher des explications à cette surmortalité des chômeurs. En effet, par rapport aux autres pays, la France souffre à la fois de taux de chômage élevés et d'une importante mortalité prématurée. De plus, les inégalités sociales de mortalité prématurée sont largement supérieures à ce que l'on observe ailleurs en Europe, alors que les inégalités sociales de morbidité ne semblent pas très différentes (8).

notes

6 K.A. Moser, A.J. Fox, D.R. Jones. "Unemployment and mortality in the OPCS Longitudinal Study", *Lancet* 1984 ; 2 : 1324-9.

7 J.K. Morris, D.G. Cook, A.G. Shaper, "Loss of employment and mortality". *Br Med J* 1994 ; 308 : 1135-9.

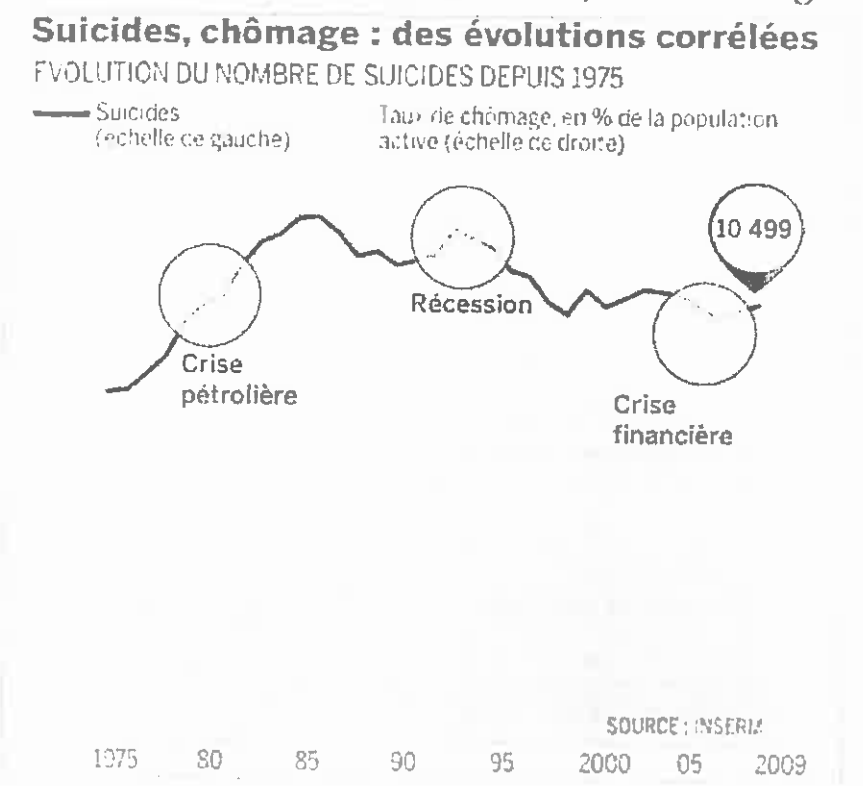
8 A. Kunst, F. Groenhof, J. Mackenbach, for the Working group of the European Union on socio-economic inequalities in health, « Inégalités sociales de mortalité prématurée : la France comparée aux autres pays européens ». in : A. Leclerc, D. Fassin, H. Grandjean, M. Kaminski, T. Lang, eds *Les inégalités sociales de santé*. Paris, La Découverte/INSERM, 2000 : 53-68.

Le Monde
8 février 2012

# DOCUMENT n° 7

article suivant
" C'est comme si l'eau montait et... "

## La hausse des suicides liés à la crise, une réalité ignorée




**Pour le professeur Michel Debout, il faut imputer à l'augmentation du chômage entre 2008 et 2011 un surcroît de 750 suicides et 10 780 tentatives**

En trois ans, de la fin 2008 à la fin 2011, la crise économique a accru le nombre de chômeurs de 648 500. Elle a eu un autre impact, plus dramatique mais largement passé sous silence. Un surcroît, durant cette même période, d'environ 750 suicides et 10 780 tentatives de suicide.

Ces chiffres ne sont pas officiels. Ils n'ont pourtant rien de fantaisistes. Ce sont des estimations établies par le meilleur spécialiste en France du suicide, le psychiatre et professeur de médecine légale Michel Debout. Cet ex-membre du Conseil économique et social, qui travaille sur le sujet depuis quarante ans, a créé et présidé quatorze années durant l'Union nationale pour la prévention du suicide (UNPS), organisatrice de la Journée nationale de prévention du suicide - qui se tient cette année le 7 février.

Partant d'une étude de l'Institut national de veille sanitaire rendue publique en décembre 2011, qui chiffre le surtaux de tentative de suicide dans l'année chez les chômeurs (par rapport aux actifs en emploi), le professeur Debout a appliqué ce surtaux, variable selon les sexes, aux chômeurs et chômeuses supplémentaires depuis 2008. Puis a utilisé un facteur de corrélation entre tentatives de suicide et morts par suicide, en tenant compte du sexe et de l'âge. Et obtenu ce chiffre de 750 morts, " *prix humain de la crise* ". " *Un chiffre très minoré*, complète-t-il, *car je ne tiens compte que du facteur chômage. Or la crise a d'autres effets, précarité, surendettement, divorces, qui augmentent aussi le risque de passage à l'acte...* "

Si le professeur Debout a concocté ses propres statistiques, c'est qu'il est " *très en colère* " face à l'inaction des pouvoirs publics. Les chiffres les plus récents de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) sur le suicide datent de 2009, et ont été collectés en 2008. Ils dénombraient 10 500 suicides. Chiffre élevé, qui classe la France parmi les nations les plus touchées en Europe et place le suicide parmi les problèmes majeurs de santé publique. Surtout, ces statistiques révélaient une inquiétante inversion de tendance. Alors que le nombre de décès par suicide baissait depuis 1987 (après le pic de 12 525 morts en 1986), les années 2008 et 2009 ont marqué un redémarrage à la hausse : 10 127 en 2007, 10 353 en 2008, 10 499 en 2009. Les 35-65 ans, les actifs donc, sont les plus concernés. Prémices de la crise, premiers impacts d'une dégradation économique et d'une déstabilisation sociétale, analysent tous les spécialistes.

Et ensuite ? Les chiffres 2010 ? 2011 ? Rien. Nulle vaste enquête épidémiologique, encore moins de statistiques en temps réel. Entre la collecte des chiffres et leur publication, il y a en France un décalage de deux années - notamment dû, selon l'Inserm, à l'attente de décisions de justice sur d'éventuelles investigations avant la transmission des certificats de décès. Les statistiques 2010 ne seront disponibles qu'à l'automne. " *Il faut améliorer cette situation ! De quoi a-t-on peur en publiant les chiffres du suicide ?* ", interpelle la

**PREMIÈRE CAUSE DE MORTALITÉ DES 35-44 ANS**

La France se situe au 7e rang des 30 pays de l'OCDE pour son taux de suicide (derrière la Corée du Sud, le Japon ou la Belgique)

Première cause de mortalité chez les 35-44 ans, le suicide arrive en deuxième position chez les 15-24 ans. 73 % sont le fait des hommes.

[-] fermer



21

présidente de l'UNPS, Thérèse Hannier. Qui remarque qu'en France, contrairement à ce qui se passe en Angleterre ou au Canada, le certificat de décès renseigne uniquement sur le sexe, l'âge, le domicile et le mode suicidaire, sans autres informations de contexte. La vice-présidente de l'UNPS et ex-directrice de recherche à l'Inserm Françoise Facy s'étonne que dans ce contexte de crise aiguë, on n'étoffe pas au plus vite le recueil de données avec un système d'indicateurs limités mais plus rapides, en désignant par exemple des " *sentinelles* " dans les grandes entreprises et à Pôle emploi...

Un flou plus grand encore entoure les tentatives de suicide. Là, on ne dispose que d'estimations liées aux hospitalisations. Or un passage aux urgences n'est pas considéré comme une hospitalisation. Thérèse Hannier pressent pourtant " *une très nette augmentation* " : " *Les chiffres de l'Institut national d'études démographiques et de la Direction de la recherche du ministère de la santé, basés sur des relevés de 2006, estiment ces tentatives à environ 220 000, alors que les études antérieures à 2000 tablaient plutôt sur 150 000...* "

Pour le professeur Debout, il est temps de se mobiliser autour des " *dégâts humains* " de la crise. " *On frôle la non-assistance à personne en danger !* " Le 11 février, il organise au Sénat un colloque avec le directeur du cabinet Technologia, Jean-Claude Delgènes, spécialiste de la prévention des risques psycho-sociaux en entreprise. Dès 2009, alors à la tête de l'UNPS, M. Debout avait alerté : la crise allait avoir des effets dramatiques, comment se mobiliser autour de ceux en détresse ? Pas de réponse précise du gouvernement, estime-t-il.

La corrélation entre chômage et suicide est pourtant indéniable, selon lui. L'histoire l'a démontrée, notamment en 1929, avec une hausse très significative des suicides deux-trois ans après le démarrage de la crise. " *On peut craindre le pire pour 2012 et 2013, particulièrement chez les 40-55 ans. Pourquoi ne met-on pas en place un soutien médical et psychologique aux chômeurs ? La société montrerait à ces gens qu'ils comptent encore ! Un chômeur se suicide parce qu'il est déjà socialement mort, qu'il n'a plus de place, c'est une mise en adéquation avec son vécu. Mais personne ne se soucie du devenir de ces chômeurs.* " Pourquoi ? " *C'est comme si l'on n'avait pas envie de voir la réalité en face. Trop gênante, parce qu'on se sent tous un peu responsables.* "

A l'initiative du directeur de Technologia, un appel de 44 spécialistes - auxquels se sont depuis joints syndicats et loges maçonniques - pour la création d'un observatoire des suicides a été lancé au printemps 2011. Une structure indépendante, dotée de moyens propres, qui favoriserait " *la connaissance, la transversalité des approches et l'élaboration de statistiques dignes d'une grande nation* ". Et permettrait de progresser dans la prévention. " *La France est en retard, du fait d'une cécité sur la réalité du phénomène*, déplore M. Delgènes. *Mais la prévention, cela marche ! C'est donc un crève-coeur de voir qu'on n'agit pas auprès des chômeurs !* " Le Programme national d'action contre le suicide annoncé en septembre 2011, attendu depuis cinq ans, est " *déconnecté de la crise* ", analysent MM. Delgènes et Debout. Ni observatoire ni suivi des chômeurs ne sont prévus. Selon le ministère de la santé, " *s'il est incontestable que les données sur le suicide peuvent être améliorées, il n'est pas pour autant nécessaire de se doter d'un observatoire* ". *Dans le Programme national d'action, des mesures seront mises en oeuvre pour* " *consolider et amplifier les données sur les suicides et les tentatives* " " *Un plan de 15 millions d'euros... C'est nettement insuffisant ! Les Français sont dans un état dépressif. Mais le suicide reste un secret bien gardé* ", soupire Mme Hannier. Secret trop bien gardé pour se muer en priorité sanitaire nationale. Les morts sur la route ont diminué des deux tiers depuis les années 1980 - de 12 000 par an à moins de 4 000 aujourd'hui. Les morts par suicide passaient, eux, de 12 000 à 10 500.

**Pascale Krémer**

*Lire " Peut-on prévenir le suicide des enfants ? ", de Charlotte Chabas*

*Sur Lemonde.fr*

© Le Monde

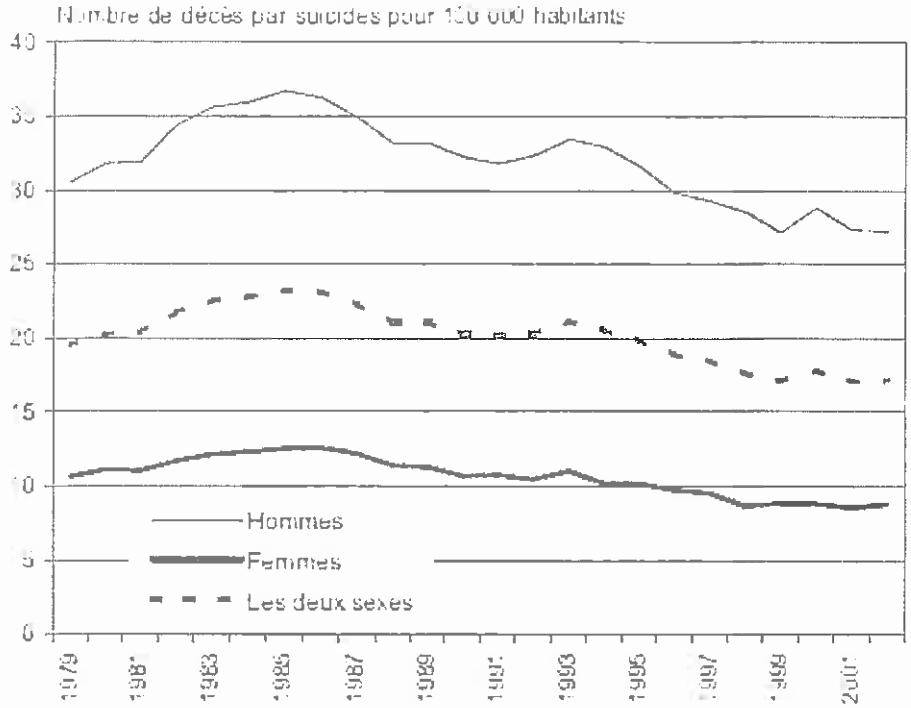
**article précédent**
L'école française doit délier...

**article suivant**
" C'est comme si l'eau montait et...

# DOCUMENT n° 8

22

Graphique 3 :




(1) Cette standardisation permet de mettre en évidence les différences entre hommes et femmes et les évolutions sur la période des taux de suicide autres que celles induites par les modifications structurelles observées dans la population et notamment son vieillissement. Les taux standardisés calculés pour chacune des années pour les hommes, les femmes ou l'ensemble sont ceux que l'on observerait si chacun de ces groupes avait la même structure d'âge qu'une population de référence identique pour tous. La population de référence utilisée ici est celle du recensement de 1990, France, deux sexes.

Champ : France métropolitaine.

*Source : Inserm, CépiDc.*

Publié dans : Marie-Claude MOUQUET et Vanessa BELLAMY (2006). Suicides et tentatives de suicide en France, Etudes et résultats, N° 488.

DOCUMENT n° 9
JUIN 2009
Synthèses
ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

23

# Migrations internationales : quelle ligne de conduite adopter suite à la crise ?

Les flux migratoires sont-ils affectés par la tourmente économique ?

Les politiques en matière de migration de travail doivent-elles être ajustées ?

Quelle est la situation des immigrés sur le marché du travail ?

Quels sont les liens entre les migrations et le développement en période de crise économique ?

Pour plus d'informations

Références

Où nous contacter ?

## Introduction

Le ralentissement de l'activité économique mondiale que l'on observe depuis la mi-2008 a conduit à une crise de l'emploi. En conséquence, après de nombreuses années de croissance ininterrompue, les migrations de travail vers les pays de l'OCDE ont commencé à diminuer. La crise économique actuelle menace également les améliorations récentes constatées dans beaucoup de pays en ce qui concerne la performance des travailleurs immigrés sur le marché du travail.

Dans ce contexte, d'aucuns ont le sentiment de se heurter à la concurrence des immigrés face à des emplois peu nombreux sur les marchés du travail des pays de l'OCDE. Cette impression est à l'origine d'appels visant à renforcer les contrôles sur les flux d'immigration et à inciter les immigrés sans emploi à rentrer chez eux.

Les mesures à prendre en ce qui concerne les migrations de travail dans les pays de l'OCDE doivent concilier différents objectifs, à savoir : adapter les flux d'immigrants en fonction de l'évolution de la demande de travail ; reconnaître que tous les besoins à court terme en matière de recrutement international ne disparaîtront pas avec le ralentissement économique ; garder à l'esprit les objectifs de long terme pendant la crise, afin d'être prêt à tirer parti des qualifications des migrants lorsque l'économie se redressera ; et éviter des réactions négatives de l'opinion publique à l'égard des migrations. Dans le même temps, certaines réformes des systèmes de migrations de travail peuvent se révéler nécessaire afin de répondre de façon plus efficace aux besoins du marché du travail, dont on peut penser qu'ils s'accroîtront à nouveau à l'avenir sous l'effet du vieillissement de la population, et afin d'éviter certains des problèmes d'intégration que les pays de l'OCDE ont rencontrés par le passé.

Cette *Synthèse* présente certaines des principales conclusions de la publication *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI 2009* en ce qui concerne l'impact du ralentissement de l'activité économique sur les flux et les politiques migratoires, ainsi que sur l'intégration des immigrés sur le marché du travail. Elle indique de quelle façon les politiques de migration et d'intégration devraient être ajustées pendant la crise et au-delà. ■

L'Observateur ocde

© OCDE 2009

## Les flux migratoires sont-ils affectés par la tourmente économique ?

On observe déjà de nombreux signes d'un recul des migrations de travail dans pratiquement tous les pays de l'OCDE en raison d'une forte diminution du recrutement international par les employeurs. C'est là un phénomène clairement identifiable, même si certaines autorisations d'entrée récemment accordées l'ont été à la suite de demandes de permis de travail présentées avant que débute la crise.

Aux États-Unis, par exemple, le nombre de visas H-1B délivrés – l'un des principaux visas de travail temporaire – a baissé de 16 % entre 2007 et 2008, passant de 154 000 à 129 000. En outre, en 2009, pour la première fois depuis plusieurs années, le quota de 65 000 visas H-1B n'a pas été rempli immédiatement. En Espagne, les nouvelles entrées dans le cadre du système de nomination par les employeurs (*Régimen general*) ont diminué, passant de plus de 200 000 en 2007 à 137 000 en 2008. L'Australie a également enregistré un recul des migrations temporaires de travailleurs qualifiés, le nombre de demandes déposées par les employeurs en février 2009 accusant une baisse de 11 % par rapport aux chiffres enregistrés une année plus tôt.

La tendance à la baisse est encore plus marquée au sein de l'espace européen de libre circulation des personnes, en particulier au Royaume-Uni et en Irlande. Au premier trimestre 2009, les nouvelles demandes acceptées dans le système d'enregistrement des travailleurs (*Worker Registration Scheme*) au Royaume-Uni ont diminué de 54% par rapport au même trimestre de 2008 (leur nombre étant passé de 46 600 à 21 300). De même, d'après les dernières statistiques disponibles pour l'Irlande, moins de 9 000 personnes en provenance des 12 nouveaux États membres de l'UE s'étaient vues attribuer un numéro de sécurité sociale (*Personal Public Service Number*) entre janvier et mars, soit 57 % de moins qu'au cours de la même période de l'année précédente.

Les tendances concernant d'autres types de flux migratoires sont moins facilement perceptibles. Le regroupement familial étant soumis à des conditions de revenus, les entrées au titre de ce régime peuvent avoir été retardées lorsque les immigrés susceptibles d'accueillir leur famille ont perdu leur emploi. Cependant, compte tenu de la suppression ou de la réduction des perspectives de migration de travail dans de nombreux pays, le regroupement familial est parfois utilisé comme un canal d'entrée alternatif. L'impact de la crise économique sur les migrations humanitaires est encore plus difficile à évaluer car il est essentiellement fonction de l'évolution de la situation économique, sociale et politique dans les pays les moins avancés et les États les plus fragiles.

Les migrations de retour se sont accrues au sein de la zone de libre circulation qu'est l'UE lorsque la situation économique et les perspectives d'emploi dans les pays d'accueil (par exemple le Royaume-Uni et l'Irlande) se sont davantage détériorées que dans les pays d'origine (par exemple la Pologne). Mais l'une des conséquences probables de la crise est l'accroissement du nombre de personnes qui ne respectent pas la

date d'expiration de leur visa. Il peut y avoir dépassement de la durée de séjour lorsque des immigrés titulaires d'un permis de travail temporaire perdent leur emploi et, ne pouvant renouveler leur permis, acceptent de travailler illégalement dans l'économie informelle plutôt que de rentrer dans leur pays d'origine. La situation dépend cependant en grande partie des conditions du retour. De nombreux facteurs entrent en jeu comme l'éloignement du pays d'origine, la durée du séjour, l'importance des réseaux dans le pays d'accueil et la possibilité de revenir dans celui-ci.

Dans le contexte actuel, paradoxalement, il se pourrait que les flux d'immigration diminuent alors même que le stock total d'immigrés, y compris ceux qui sont en situation irrégulière, vienne à s'accroître si les retours sont peu nombreux et les prolongations illégales de séjours importantes. ■

## Les politiques en matière de migration de travail doivent-elles être ajustées ?

Beaucoup de pays de l'OCDE ont modifié leurs politiques de sorte que le recrutement de travailleurs étrangers est plus difficile, ce qui accentue la baisse tendancielle actuelle des migrations de travail. Les pays de l'OCDE ont en particulier abaissé les limites numériques des programmes de migration de travail, renforcé l'appréciation de la situation de l'emploi, limité les possibilités de changement de statut et/ou de renouvellement des permis de travail, et durci les contrôles sur les migrations pour raisons familiales ou humanitaires. En outre, plusieurs pays de l'OCDE ont mis en place de nouveaux programmes de migration de retour ciblés sur les immigrés au chômage.

Par exemple, l'Espagne a fortement réduit le nombre maximum de travailleurs non saisonniers recrutés anonymement à l'étranger (*Contingente*), qui est passé de plus de 15 000 en 2008 à 900 en 2009. L'Italie a également ramené son contingent d'entrées de travailleurs non saisonniers à 150 000 en 2008, et a annoncé son intention de fixer le quota pour les emplois non saisonniers en 2009 à zéro. La Corée a diminué de plus de moitié son contingent de travailleurs temporaires étrangers recrutés dans le cadre d'accords bilatéraux, qui est passé à 34 000. Et l'Australie a réduit son contingent d'immigrants qualifiés permanents en fixant un quota inférieur de 20 % à l'objectif numérique initialement annoncé.

D'autres changements de politiques ne visent pas à contrôler directement le volume des entrées mais rendent plus difficile le recrutement international. Le Royaume-Uni, par exemple, a renforcé son test du marché du travail pour l'obtention d'un permis de travail afin de « donner aux travailleurs résidents une plus grande chance de postuler en premier pour des emplois au Royaume-Uni ». Récemment, la Commission consultative sur les migrations (*Migration Advisory Committee*) a réduit la liste des professions en pénurie de main-d'œuvre. Dans le même esprit, le Canada a remplacé ses « Listes régionales des professions soumises à des pressions » utilisées dans le cas des travailleurs étrangers temporaires, par des

contraintes renforcées concernant la publicité des offres, en particulier pour les emplois non et peu qualifiés.

Enfin, des mesures spécifiques sont ciblées sur les immigrés sans emploi afin de les encourager à rentrer dans leur pays d'origine. L'Espagne a adopté une nouvelle législation à la fin de 2008, afin d'aider au retour volontaire des ressortissants de pays non membres de l'UE au chômage. Les personnes remplissant les conditions requises peuvent percevoir leurs allocations chômage sous la forme de deux versements à la condition qu'elles retournent chez elles et ne reviennent pas en Espagne avant trois ans au moins. A la mi-mars 2009, seuls 4 000 immigrés sans emploi s'étaient inscrits à ce programme, alors que 80 000 personnes pouvaient en bénéficier. D'autres pays comme la République tchèque et le Japon, ont aussi décidé de mettre en place des incitations au retour à l'intention de certaines catégories d'immigrés sans emploi. Cela étant, l'expérience montre que les incitations financières sont généralement insuffisantes pour susciter des flux importants de migration de retour.

Les mesures récemment adoptées par des pays de l'OCDE face à l'évolution des besoins du marché du travail peuvent avoir une certaine efficacité, mais « fermer le robinet » de l'immigration de travail pourrait en fait assécher les filières légales et entraîner un détournement plus important du système à moyen terme, au cours de la phase de redressement.

Lorsque la demande de travail augmentera de nouveau, les flux migratoires internationaux rebondiront vraisemblablement. Les difficultés liées à la gestion des mouvements migratoires internationaux qui existaient avant le ralentissement économique réapparaîtront alors (voir encadré 1). ■

**Encadré 1.**

**TRAVAILLER AU-DELÀ DES FRONTIÈRES : FEUILLE DE ROUTE POUR LA GESTION DES MIGRATIONS DE MAIN-D'ŒUVRE**

L'édition 2009 des *Perspectives des migrations internationales* (juin 2009) de l'OCDE présente une feuille de route pour la gestion des migrations de main-d'œuvre. Celle-ci se fonde sur un certain nombre d'observations clés concernant les besoins des marchés du travail nationaux et leurs implications pour les migrations internationales.

Premièrement, des besoins de main-d'œuvre peuvent se manifester à tous les niveaux de qualification. L'incapacité de le reconnaître a créé un climat propice aux migrations et à l'emploi irréguliers.

Deuxièmement, dans les pays de l'OCDE, beaucoup de besoins de main-d'œuvre futurs s'inscriront dans la durée. Il est par conséquent illusoire de croire qu'il sera possible de répondre à ces besoins au moyen de migrations temporaires, avec des cohortes de migrants qui se succéderaient dans les mêmes emplois.

Troisièmement, les migrations de travail impliquent nécessairement que les parties prenantes à l'échelon national, en particulier les employeurs, jouent un plus grand rôle dans l'identification et le choix des immigrants potentiels. Toute approche devrait intégrer des incitations pour les employeurs comme pour les immigrants à respecter les règles, ainsi que des mesures de protection pour les immigrants de même que pour les travailleurs nationaux.

## Quelle est la situation des immigrés sur le marché du travail ?

L'impact de la crise sur la performance des immigrés sur le marché du travail est beaucoup plus visible dans les pays où celle-ci s'est déclarée plus tôt (en Espagne, aux États-Unis, en Irlande et au Royaume-Uni), mais aussi où la main-d'œuvre immigrée a joué un rôle clé au cours de la récente période d'expansion économique. En Espagne, par exemple, après au moins dix ans d'amélioration continue, la situation des immigrés sur le marché du travail s'est fortement détériorée. Au cours du quatrième trimestre 2008, le taux de chômage des immigrés est passé à 20.3 %, soit 7.8 points de pourcentage de plus que celui des autochtones. Aux États-Unis, le taux de chômage des immigrés est passé à 10.5 % en février 2009, soit plus de deux fois le taux enregistré en mars 2007. En Irlande, en mars 2009, près de 75 600 étrangers étaient inscrits sur les registres du chômage et représentaient environ un cinquième de l'ensemble des chômeurs inscrits, contre moins de 10 % cinq années plus tôt.

Ces résultats s'expliquent en partie par le fait que les travailleurs immigrés sont surreprésentés dans les secteurs économiques les plus touchés par la crise (par exemple la construction, le commerce de gros et l'hôtellerie et la restauration). Ainsi, en Norvège, le taux de chômage des immigrés en provenance des pays A8 (les huit plus grands pays ayant rejoint l'UE en 2004), qui étaient pour la plupart employés dans le secteur de la construction, est passé de 2.3 % en février 2008 à 8.2 % en février 2009, alors que le taux de chômage moyen de l'ensemble des immigrés passait de 3.3 % à 6.6 % et celui des non-immigrés de 1.4 % à 2.2 %. De même, en Espagne, le taux de chômage des immigrés africains, qui sont essentiellement employés dans la construction, a atteint près de 33 % au quatrième trimestre 2008, soit 50 % de plus que la moyenne enregistrée pour l'ensemble des immigrés.

D'autres facteurs contribuent aussi à expliquer que les immigrés soient parmi les premiers à perdre leur emploi durant la crise. En particulier, les immigrés ont, en moyenne, des contrats de travail plus précaires, avec plus d'emplois temporaires et à temps partiel ; ils sont surreprésentés dans les professions moins qualifiées ; les entreprises appartenant à des immigrés sont souvent davantage exposées au risque de faillite ; et les immigrés tendent à faire l'objet d'une discrimination croissante à l'embauche et en cas de licenciement, à mesure que les perspectives d'emploi se font plus rares.

Au-delà de l'impact immédiat du ralentissement de l'activité économique sur l'emploi des immigrés, les évènements passés montrent qu'une crise économique grave peut avoir des répercussions durables sur la situation au regard du marché du travail des immigrés arrivés récemment comme de ceux déjà installés dans le pays d'accueil. Les immigrés récents sont particulièrement exposés car les employeurs ont tendance à se montrer plus sélectifs lors de l'embauche. Par exemple, une maîtrise insuffisante de la langue, qui est en général un obstacle à la productivité, peut être invoquée pour évincer certains demandeurs d'emploi. Les immigrés qui arrivent en période de récession souffrent de désavantages persistants :

ils mettent plus de temps à s'intégrer sur le marché du travail et ils ont davantage de difficultés à mettre pleinement à profit leurs compétences.

La crise économique actuelle s'inscrit également dans un contexte de durcissement de la concurrence et de restructuration des industries manufacturières, lequel a des répercussions sur la demande de main-d'œuvre, notamment faiblement qualifiée. Dans beaucoup de pays, les immigrés installés depuis longtemps sont surreprésentés dans ces industries et risquent plus fortement d'être exclus pour longtemps du marché du travail, en particulier s'ils n'ont pas les qualifications et aptitudes de base nécessaires pour tirer parti de nouvelles perspectives d'emploi dans d'autres secteurs, notamment le secteur des services.

Dans le contexte actuel, retarder ou réduire les mesures d'intégration peut avoir des conséquences négatives à long terme pour l'intégration des immigrés et la cohésion sociale. Il est important que les politiques actives du marché du travail bénéficient aux nouveaux entrants sur le marché du travail, y compris les immigrés récents, et aux travailleurs des industries en déclin ayant perdu leur emploi. Une attention particulière devrait être accordée aux programmes d'intégration les plus efficaces (voir encadré 2). ■

## Quels sont les liens entre les migrations et le développement en période de crise économique ?

La crise économique pourrait influer sur les liens entre les migrations et le développement essentiellement de deux façons : en modifiant les incitations à émigrer, la situation économique se dégradant à la fois dans les pays d'origine et les pays d'accueil, et en réduisant la capacité des immigrés à envoyer des fonds à leur famille dans leur pays d'origine. Une diminution des perspectives d'emploi dans les pays de destination devrait avoir pour conséquence de suspendre les projets d'émigration et

Encadré 2.

**BONNES PRATIQUES POUR L'INTÉGRATION DES IMMIGRÉS ET DE LEURS ENFANTS**

Compte tenu de la détérioration de la situation du marché du travail, les réseaux jouent un rôle plus important dans le processus de recherche d'emploi. De ce point de vue, les immigrés sont à l'évidence désavantagés. Parmi les programmes efficaces qui visent à compenser le manque de capital social figurent des programmes de parrainage (Belgique, Danemark, France) et des programmes de formation en entreprise (Allemagne). Dans le contexte économique actuel, ces programmes pourraient être développés et généralisés

Faciliter l'intégration rapide des immigrés récents sur le marché du travail a été reconnu comme étant l'un des déterminants clés d'une intégration durable des immigrés. Il est encore plus important d'agir dans ce sens au cours d'une période de récession afin d'éviter des effets de « stigmatisation ». Combiner l'apprentissage de la langue et l'expérience professionnelle (Suède) ou permettre une entrée progressive sur le marché du travail par le biais de la formation en cours d'emploi, puis d'emplois subventionnés et enfin d'emplois réguliers (Danemark, Suède) figurent parmi les options les plus efficaces

A un moment où les perspectives d'emploi sont limitées, mettre davantage l'accent sur la formation professionnelle, la formation linguistique et la reconnaissance des qualifications étrangères – en les associant à des programmes de préparation à l'emploi – renforcera l'employabilité des immigrants lors de la reprise.

d'encourager ou d'accélérer le retour de certaines catégories d'immigrés dans leur pays d'origine. Il est cependant peu probable que la crise supprime totalement les motivations des candidats à l'émigration. A la suite de la reprise, les écarts de revenus par habitant entre les pays de destination de l'OCDE et la plupart des pays en développement et émergents resteront du même ordre qu'avant la crise. Les individus continueront donc de tenter leur chance à l'étranger et ceux qui vivent et travaillent déjà à l'étranger continueront d'aspirer au regroupement de leur famille et de vouloir offrir un avenir meilleur à leurs enfants.

D'après les estimations disponibles les plus récentes, les envois de fonds en direction des pays en développement, qui représentaient environ 305 milliards USD en 2008, ont commencé à ralentir au cours du deuxième semestre de l'année. La Banque mondiale prévoit une diminution des envois de fonds de l'ordre de 5 % à 8 % en 2009. Celle-ci serait due à l'effet combiné d'un amoindrissement des flux migratoires et d'une baisse de la rémunération des immigrés. Il convient de suivre de près cette situation, étant donné que les envois de fonds contribuent à réduire la pauvreté ainsi qu'à financer dans une large mesure les dépenses des ménages en matière d'éducation et de santé dans les pays en développement, lesquelles revêtent une importance capitale pour la croissance future de ces derniers. Il faudrait par ailleurs s'attacher davantage à réduire le coût des transferts de fonds afin de permettre aux pays d'origine d'en tirer le maximum de profit. ■

## Pour plus d'informations

Pour plus d'informations concernant cette *Synthèse*, veuillez contacter :
Jean-Pierre Garson, courriel : jean-pierre.garson@oecd.org,
tél. : +33 1 45 24 91 74 ou
Jean-Christophe Dumont, courriel : jean-christophe.dumont@oecd.org,
tél. : + 33 1 45 24 92 43.

Persee

30

M. Pierre-jean Thumerelle

# DOCUMENT n° 10

## Crise économique et décroissance démographique. L'exemple de la région Nord-Pas-de-Calais

Annales de Géographie, 1980, t. 89, n°492, pp. 144-156

Résumé

Après une longue période de croissance forte et ininterrompue, les effectifs de la population de la région Nord-Pas-de-Calais commencent à diminuer. Ce renversement de tendance a accompagné la dégradation du marché régional de l'emploi qui semble n'avoir que médiocrement influencé le comportement démographique et le croît naturel de la population régionale, demeuré exceptionnellement élevé jusqu'à une date récente, mais qui a par contre provoqué une détérioration du solde migratoire, laquelle a profondément modifié les données de la démographie régionale et surtout de la géographie de la population : modifications des flux migratoires, de la répartition des hommes et des structures démographiques intra-régionales.

Abstract

The population of the Nord-Pas-de-Calais region began to decrease after a long, strong and uninterrupted growth period. The reversal of the trend came with the worsening condition of the work market in the region which seems not to have influenced greatly the demographic behaviour and the natural growth of the regional population (exceptionally high until recently), but has caused an imbalance in the migration pattern. This has very much changed the demography and the population geography of the region : migration movements, human distribution, intraregional demographic structures.

Citer ce document / Cite this document :

Thumerelle Pierre-jean. Crise économique et décroissance démographique. L'exemple de la région Nord-Pas-de-Calais . In Annales de Géographie. 1980, t. 89, n°492. pp. 144-156.

doi : 10.3406/geo.1980.19934

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1980_num_89_492_19934

BY: $ = creative commons

# *Crise économique et décroissance démographique*

## *L'exemple de la région Nord-Pas-de-Calais* [1]

**P.-J. Thumerelle**

La concomitance du ralentissement de la croissance économique et de l'arrêt de la croissance démographique des états industrialisés conduit tout naturellement à se demander s'il n'existe pas un lien entre ces deux phénomènes. Si, à l'échelle des nations, on peut douter qu'il y ait des relations directes entre économie et démographie, à l'échelle des régions, où les phénomènes migratoires pèsent lourdement, il en va tout autrement et l'exemple de la région Nord-Pas-de-Calais, vieille région industrielle en crise, est à cet égard riche d'enseignements.

### *Les difficultés de l'emploi et le renversement de la tendance démographique*

Depuis quatre à cinq ans, les estimations de l'I.N.S.E.E. indiquent que les effectifs de population de la région Nord-Pas-de-Calais diminuent. C'est là un phénomène nouveau qui marque

1. Le présent article qui est une synthèse des travaux effectues par l'auteur en vue de la réalisation de sa thèse soutenue en 1979, se situe en même temps dans le cadre des recherches suscitées par le VI[e] colloque national de démographie tenu a Lille en avril 1979 sur le thème de l'évolution de la fécondité dans les pays industriels et spécialement en France, dont les travaux seront publiés par les soins de M. Henri Adam avec le concours du C.N.R.S. Une réunion de travail consacrée aux migrations se tiendra sur l'initiative de M. Thumerelle a Lille à l'automne 1980.

l'aboutissement de deux décennies de lente dégradation de la situation démographique régionale. Encore largement supérieur au taux national au lendemain de la dernière guerre mondiale après l'avoir été pendant deux siècles, le taux de croissance démographique du Nord-Pas-de-Calais lui était en effet devenu inférieur du tiers entre 1962 et 1968 et de plus de moitié entre 1968 et 1975 (0,36 % par an contre 0,8 %) avant de devenir négatif.

Pendant le même temps on assistait à une dégradation progressive mais quasi permanente du marché de l'emploi. A partir de 1962, les demandes d'emploi ont à nouveau excédé les offres d'emploi et peu à peu le chômage est redevenu une menace permanente pour la population active du Nord-Pas-de-Calais. Peu élevé au début des années 60, le taux régional de chômage s'était accru modérément mais constamment jusqu'en 1966, puis brutalement en 1967 et 1968 ; ensuite, après une brève accalmie en 1969, il s'est rapidement et régulièrement enflé. La généralisation et l'amplification des difficultés après 1974 ont donc frappé une région qui était déjà en proie à une crise permanente et structurelle de l'emploi, crise qui s'est vite aggravée au cours des dernières années puisqu'on est passé de 36 000 demandeurs d'emploi non satisfaits fin 1973 à près de 110 000 début 1979 : 8 % des actifs, soit un des taux régionaux de chômage les plus élevés de France.

Cette apparente corrélation inverse entre la croissance démographique et celle du chômage n'est évidemment pas fortuite. Si les difficultés de l'emploi semblent n'avoir eu qu'une influence indirecte et limitée sur le mouvement naturel, elles ont déterminé des variations de flux migratoires et, par ce biais, conditionné l'évolution démographique globale, comme le démontre aisément l'examen des composantes d'évolution démographique.

## *Le renversement de la tendance démographique n'est pas imputable au mouvement naturel*

On ne peut en effet raisonnablement attribuer l'inflexion puis le renversement de la tendance de l'évolution démographique à l'affaiblissement du croît naturel puisque, en valeur absolue, la variation d'excédent naturel entre le début des années 50 et le début des années 70 fut insignifiante. La diminution de cet excédent, très rapide depuis (— 50 % entre 1973 et 1977) ne débuta véritablement qu'en 1974, c'est-à-dire bien après que se soient manifestés les signes précurseurs de l'arrêt de la croissance de la population.

Il est même au contraire tout à fait remarquable que les modifications profondes des rythmes de croissance n'aient pas davantage affecté, du moins jusqu'en 1978 dont les résultats sont encore mal

connus, les caractères originaux du comportement démographique régional. Le Nord-Pas-de-Calais est demeuré, sans interruption depuis la fin du siècle dernier (hormis pendant la première guerre mondiale), la région de France dont le taux brut de natalité était le plus élevé. Certes l'évolution du taux régional de natalité a été parallèle à celle de la moyenne française, avec une tendance à la baisse fortement marquée au cours des dernières années, mais les écarts relatifs se sont maintenus et en 1976 le taux brut de natalité du Nord-Pas-de-Calais (16 ‰) demeurait 1,2 fois supérieur au taux moyen français.

Si, depuis 1974, la fécondité de la population française n'est plus suffisante pour assurer le remplacement des générations, il n'en est pas de même dans la région où la somme des naissances réduites dépassait encore 2,1 enfants par femme en 1976 contre 1,8 en moyenne en France. Cette fécondité relativement forte dans le contexte européen est un des traits les plus remarquables et les plus permanents de la démographie du Nord-Pas-de-Calais. Elle a survécu à toutes les crises et à toutes les épreuves. Elle est certes à mettre en relation avec la faiblesse de l'activité féminine, avec une nuptialité plus forte et plus précoce que dans le reste de la France, avec une surreprésentation de catégories socio-professionnelles particulièrement fécondes (mineurs, marins et marins-pêcheurs, ouvriers peu qualifiés), mais elle s'explique avant tout par une mentalité plus favorable aux enfants et aux familles et un comportement traditionnellement plus nataliste que dans l'ensemble de la France. A âge égal du chef de famille, à appartenance socio-professionnelle égale, la taille des familles est demeurée, depuis le début du siècle au moins, plus élevée dans la région Nord-Pas-de-Calais que dans la France entière et les familles nombreuses y sont toujours plus fréquentes.

Par ailleurs la jeunesse de la population qui en résulte assure au Nord-Pas-de-Calais un taux brut de mortalité générale voisin du taux national bien que l'espérance de vie y soit la plus brève des régions françaises et la mortalité infantile la plus élevée. Aussi jusqu'en 1974, année où le taux de natalité commença à fléchir nettement, l'écart entre les taux de natalité et de mortalité demeura à peu près constant (8,5 à 10 ‰ par an).

Depuis 1974, cet écart s'est nettement amenuisé mais il semble s'être stabilisé à nouveau autour de 4 à 5 ‰, c'est-à-dire à un niveau plus élevé que pour l'ensemble de la France.

A la suite de ces observations on peut formuler plusieurs remarques :

1. Bien que les difficultés socio-économiques aient été plus durement ressenties dans la région Nord-Pas-de-Calais que dans

l'ensemble de la France, la natalité y est demeurée plus élevée et le croît naturel longtemps très stable.

2. L'existence d'une relation directe entre la baisse de la fécondité qui a affecté au même moment toute l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord et les difficultés de l'emploi n'a jamais pu être établie de manière formelle, d'autant plus que cette baisse a débuté alors que le chômage était encore très limité. Certes l'accélération brutale de la chute de la natalité et de la fécondité dans la région depuis 1974 a accompagné l'aggravation du chômage des jeunes, mais s'il y a un lien entre les deux phénomènes, il est diffus à travers un écran social : nouveau modèle conjugal (baisse de la nuptialité, relèvement de l'âge moyen au mariage, développement de la cohabitation juvénile...), renforcement de l'activité féminine, nouvelle attitude à l'égard de la famille etc., où se mêlent de multiples motivations du comportement.

3. Le fléchissement de la fécondité, quelle que soit son origine, n'a pas compromis le caractère excédentaire du solde du mouvement naturel, mais il l'a amenuisé, ne permettant plus ainsi à ce dernier de compenser les effets d'un déficit migratoire constamment croissant. Le changement de sens de la résultante des deux composantes des variations des effectifs de population explique comment, depuis 1974 ou 1975, on est passé d'une situation de variation positive des effectifs à une situation de variation négative.

## *L'aggravation du déficit migratoire corrélatif à l'insuffisance de l'expansion économique régionale est la cause profonde de l'arrêt de l'expansion démographique*

Que le bilan migratoire du Nord-Pas-de-Calais soit négatif ne doit pas surprendre, c'est un phénomène ancien et une donnée quasi permanente de la démographie régionale. Même dans les périodes de forte expansion, au cours de la seconde partie du XIX[e] siècle et au début du XX[e], alors que les taux de croissance régionaux intercensaux étaient parfois 10 fois supérieurs aux taux français, il était négatif. En fait, il n'y eut de véritable apport migratoire dans la région Nord-Pas-de-Calais qu'entre 1851 et 1866 avec l'immigration des Belges et entre 1921 et 1926 avec l'arrivée massive des travailleurs polonais ; calculé sur de longues périodes, le solde du mouvement migratoire de la région fut toujours négatif.

Cependant la grande différence entre les périodes passées et la période actuelle réside dans le fait que le déficit migratoire y fut très modéré en dehors des périodes de guerre et des années 1932-

1935 et largement compensé par le croît naturel. Aujourd'hui le déficit migratoire a pris d'autres proportions.

De — 0,6 ‰ à — 0,7 ‰ par an entre 1946 et 1962, il est passé à — 2,1 ‰ par an entre 1962 et 1968, à — 5,0 ‰ par an entre 1968 et 1975 et dépasse sans doute — 6,0 ‰ depuis. De 1968 à 1975, la région Nord-Pas-de-Calais a perdu quelque 110 à 120 000 habitants par solde de l'émigration sur l'immigration, et depuis 1975 continue à perdre au moins 20 000 habitants par an.

Les taux d'émigration et d'immigration sont pourtant demeurés peu élevés et parmi les plus faibles des régions françaises. Le développement récent de l'émigration, seul responsable de la détérioration du solde migratoire ne correspond nullement ici à un développement de la mobilité qu'imposerait l'évolution économique, puisqu'il ne s'est pas accompagné d'un développement parallèle de l'immigration. Il est seulement le résultat de l'accentuation du déséquilibre traditionnel entre la forte attraction de la région parisienne et, plus récemment des régions méridionales, sur la région Nord-Pas-de-Calais et la faible attraction que celle-ci exerce sur les autres régions françaises. Ce déséquilibre a été renforcé par les difficultés des industries du charbon et du textile, mais il est trop ancien pour qu'on puisse les en rendre seules responsables. La région Nord-Pas-de-Calais souffre depuis longtemps d'un insuffisant développement des activités attractives et d'une image de marque sinon répulsive du moins défavorable, en grande partie non fondée mais qui s'appuie cependant sur un certain nombre de réalités : conditions de vie médiocres, nuisances industrielles excessives, dégradation de l'environnement, sous-équipement social et culturel, difficultés d'intégration des éléments allogènes dans une population très fermée et à mentalité spécifique...

### *Le décalage croissant entre l'évolution des ressources et des besoins en main-d'œuvre*

L'incapacité de l'économie du Nord-Pas-de-Calais à répondre aux besoins en emplois est la cause première du développement de l'émigration d'une population peu encline à la mobilité. C'est par le biais du solde migratoire que l'économie exerce une influence directe et déterminante sur l'évolution démographique.

Depuis 1962 au moins la population active potentielle augmente plus vite que le nombre des emplois. Cette amplification des effectifs de la population active potentielle tient à deux phénomènes : la grande jeunesse de la population active régionale et l'atténuation de la sous-activité féminine.

La région ayant toujours été une terre de grande natalité, les nouvelles générations arrivant sur le marché de l'emploi y sont

relativement plus nombreuses qu'elles ne le sont en moyenne en France, de même que la population active y est plus jeune. Au recensement de 1975 la population des 17-24 ans (celle des jeunes entrant dans la vie professionnelle) représentait 13 % de la population française, contre plus de 15 % de la population du Nord-Pas-de-Calais (en 1968 cette même génération en représentait même respectivement 13,1 et 16,1 %). Entre les deux derniers recensements, du seul fait de l'évolution naturelle de la structure par âge (sans tenir compte des variations des taux d'activité), le potentiel en main-d'œuvre a augmenté de 110 000 personnes et de 1962 à 1975 de quelque 200 000.

A cette augmentation des ressources en main-d'œuvre par voie naturelle il faut ajouter celle qu'a entraînée le relèvement des taux d'activité féminine. Entre 1968 et 1975 on n'assista plus à un simple relèvement des taux d'activité entre 20 et 35 ans, comme cela se produisait depuis 1954, mais à une modification plus profonde des taux, reflétant un changement sensible du comportement de la population féminine régionale parallèle à celui qu'on observe dans l'ensemble de la France. D'une part les taux d'activité des 20-24 ans continuèrent à se relever jusqu'à atteindre 65,7 % (50 % en 1954), d'autre part la cessation d'activité après la naissance du premier ou du second enfant semble avoir fortement regressé. Le tracé de la courbe actuelle des taux d'activité féminine suppose un maintien d'activité des générations d'un recensement à l'autre. Ce changement de comportement, général en France, est plus apparent dans la région du Nord où la régression de l'activité après 25 ans avait toujours été très forte. Cette augmentation du taux d'activité féminine a amplement compensé la baisse des taux d'activité masculine aux jeunes âges consécutive à l'allongement de la scolarité.

Cette croissance des taux d'activité féminine ne doit cependant pas faire illusion : relativement peu de femmes travaillent dans le Nord-Pas-de-Calais. Le poids des industries lourdes, la tradition du maintien des femmes au foyer, la taille moyenne des familles plus élevée que dans les autres régions urbaines, et surtout la difficulté à trouver un emploi expliquent en grande partie cette situation. 70 % des femmes âgées de 25 à 65 ans ne sont pas actives contre 63 % en moyenne en France. Qui plus est l'évolution comparée des taux d'activité du Nord-Pas-de-Calais et de l'ensemble de la France montre qu'en dépit du renforcement de l'activité féminine, les écarts entre les taux nationaux et régionaux sont demeurés considérables et se sont même accentués récemment.

Néanmoins, compte tenu du maintien en activité de plus en plus fréquent des femmes âgées de plus de 25 ans et de l'arrivée d'un grand nombre de jeunes sur le marché du travail, les ressources nouvelles en main-d'œuvre ont été largement supérieures dans

le Nord-Pas-de-Calais aux emplois nouveaux de l'industrie et du tertiaire, et encore ne tient-on pas compte de la main-d'œuvre potentielle : si on appliquait à la population de la région les taux nationaux d'activités, les ressources en main-d'œuvre augmenteraient encore de plus de 100 000 individus.

L'incapacité à répondre à cet accroissement des ressources en main-d'œuvre n'est en rien spécifique à la région du Nord, mais dans cette région moins qu'ailleurs l'expansion économique n'a permis de faire face aux besoins en emplois. Les chiffres d'évolution du nombre des emplois occupés sont éloquents : de 1968 à 1975 ce dernier n'a augmenté que de 2,6 % (+ 15 % en moyenne en France) et le nombre des emplois masculins a même diminué de 0,4 % (France : + 1,8 %). La suppression des emplois masculins dans les branches industrielles en difficultés n'a été que très difficilement compensée par la création d'emplois masculins nouveaux et surtout d'emplois masculins qualifiés. Depuis 1962 le déficit en emplois masculins est devenu chronique.

### *La marque de l'industrie, l'insuffisance du tertiaire et les difficultés à sortir de la crise*

La situation de l'industrie régionale influence considérablement le niveau de l'emploi puisque le Nord-Pas-de-Calais demeure dans le contexte français une région fortement marquée par elle. Certes le secteur industriel n'occupe plus, comme en 1931, près de 60 % de la population active régionale ou encore 55 % comme en 1954, mais il demeure surreprésenté par rapport au reste de la France. En 1975, le Nord-Pas-de-Calais était la seule région française qui occupât encore près de 50 % de ses actifs dans l'industrie, davantage que dans le tertiaire (46 % contre 50 % en moyenne en France).

Il serait donc inexact de faire reposer la responsabilité de la crise actuelle sur les seules difficultés de l'industrie ou l'absence de diversification de celle-ci (car peu de secteurs industriels ne sont pas solidement représentés dans le Nord-Pas-de-Calais), l'insuffisance du développement du secteur tertiaire et les retards accumulés en ce domaine ont tout autant leur part de responsabilité.

Equivalant à la moyenne française au lendemain de la première guerre mondiale, le tertiaire a, jusqu'à une date récente, progressé beaucoup moins vite dans le Nord-Pas-de-Calais qui a accumulé les retards dans de nombreux secteurs, ceci explique que l'évolution récente de l'emploi industriel ait pesé si lourdement sur celle de l'emploi global.

Dans deux secteurs surtout les emplois ont régressé : le textile qui n'employait plus que 45 000 actifs en 1975 contre encore 70 000 en 1962, et surtout les charbonnages dont les effectifs ont régulièrement diminué et qui, après avoir été la principale branche d'activité de la région Nord-Pas-de-Calais, ne fournissaient plus que 44 000 emplois en 1975 contre 110 000 en 1962.

Ces deux branches industrielles ont entraîné à elles seules la disparition de quelque 90 000 emplois, pertes que n'a pu compenser le dynamisme remarquable d'autres branches industrielles traditionnelles ou récemment implantées comme l'industrie automobile. La création d'emplois industriels nouveaux (trop rarement dans des secteurs de pointe créateurs d'emplois induits de haut niveau) a été importante, mais le chassé-croisé entre créations et disparitions d'emplois industriels n'a entraîné qu'un bilan négatif. L'industrie du Nord-Pas-de-Calais, qui fournissait encore 557 000 emplois en 1962 et 541 000 en 1968, n'en procurait plus que 519 000 en 1975. Cette réduction de l'emploi industriel total a frappé aussi bien les femmes (relativement plus nombreuses dans la région que dans le reste du pays à être employées dans l'industrie) que les hommes.

Pour les deux sexes, seul le tertiaire a été vraiment créateur d'emplois nouveaux. Les effectifs féminins employés dans le tertiaire ont augmenté de 20 % entre 1962 et 1968 et entre 1968 et 1975. Les effectifs masculins se sont accrus respectivement de 12 à 10 %.

Paradoxalement, la population active masculine du Nord-Pas-de-Calais est encore peu tertiarisée (36 % des actifs travaillent dans ce secteur) tandis que les emplois tertiaires régionaux sont anormalement masculinisés. C'est le cas notamment dans les services du logement et dans les banques, les assurances, les collectivités locales et la sécurité sociale. Les difficultés de l'emploi industriel ont mis les demandeurs d'emploi masculins et féminins en concurrence dans des secteurs où celle-ci est moins vive dans d'autres régions. La préférence donnée au personnel masculin a peut-être freiné l'émigration mais fait supporter davantage par les femmes le poids de la crise.

## *Trois réponses ont été apportées à ce décalage entre la croissance des ressources en main-d'œuvre et celle des emplois offerts : la sous-activité, le chômage et l'émigration*

Les 1 430 000 actifs recensés en 1975 dans le Nord-Pas-de-Calais ne représentent que 6,5 % de la population active française alors que la population de la région représente 7,4 % de la totalité de la population française. Ni la jeunesse de la structure par âge (les

écarts entre taux comparatifs corrigeant les différences de structure par âge sont à peine moindres), ni la précocité de la retraite de certaines catégories ouvrières ne suffisent à rendre compte de cette situation. Cette sous-activité qui n'est pas exclusivement le fait des femmes est avant tout une sous-activité subie, l'expression d'un renoncement à rechercher un impossible emploi. Elle limite le chômage.

Or celui-ci est relativement plus élevé qu'en moyenne en France. Le nombre des actifs s'est accru proportionnellement moins vite dans le Nord-Pas-de-Calais que dans l'ensemble de la France entre 1968 et 1975, pourtant 40 % de ces actifs supplémentaires sont venus grossir les rangs des demandeurs d'emploi non satisfaits.

Certes le développement du chômage est un phénomène général, mais la région est d'autant plus touchée que le chômage y est un phénomène structurel et ancien autant que conjoncturel. La crise actuelle, en ne cantonnant plus le chômage à des catégories considérées souvent à tort comme marginales (plus de la moitié des chômeurs sont des femmes et plus de la moitié ont moins de 25 ans) et en l'étendant aux adultes masculins a cependant brutalement aggravé l'émigration.

La difficulté à trouver ou retrouver un emploi n'est pas la seule cause des départs. Il faut lui adjoindre la difficulté à réaliser une promotion professionnelle ou une ascension sociale. Une récente enquête de l'I.N.S.E.E. a en effet révélé que pour la majorité des chefs de famille qui ont quitté la région Nord-Pas-de-Calais entre 1968 et 1975 l'installation dans une autre région a été une condition indispensable à la promotion professionnelle. Leurs départs apparaissent d'ailleurs comme définitifs. A la différence des émigrants d'autres régions, les émigrants du Nord-Pas-de-Calais n'envisagent que très rarement d'y revenir, même au moment de leur retraite.

Quelle qu'en soit la cause, c'est cependant bien l'émigration qui a limité le taux de chômage. Sans doute celle-ci serait-elle même plus développée si la situation économique générale du pays était plus brillante.

La croissance réelle de la population active entre 1968 et 1975 n'a pas correspondu à la croissance prévisible d'après la structure par âge de 1968. Les effectifs de population active du Nord-Pas-de-Calais en 1975 ne représentaient que 104,9 % des effectifs de la population active en 1968 contre 113 % dans l'ensemble de la France, alors que la population d'âge actif aurait dû s'accroître dans la région au même rythme que dans l'ensemble du pays et que le nombre des 20-24 ans aurait même dû y croître plus rapidement.

La crise de l'industrie sidérurgique relayant celle des charbonnages et du textile, le marasme économique général, le ralentissement de la création des emplois publics qui ne permet pas d'envisager le rattrapage des retards accumulés aussi bien dans le domaine de l'administration que dans ceux de la santé et de l'éducation (pour donner à ces secteurs le même taux d'encadrement que dans la moyenne française, quelque 100 000 emplois seraient nécessaires, soit à peu près l'équivalent du nombre des demandeurs d'emploi non satisfaits enregistrés en janvier 1979) laissent à penser qu'on ne peut prévoir d'amélioration sensible du marché de l'emploi avant longtemps, pas plus sur le plan du nombre des emplois que sur celui de leur qualité.

L'émigration se poursuivra donc avec toutes les conséquences qu'elle implique à long terme et notamment (par son action sur les structures par âge) l'aggravation de la baisse de la natalité et le vieillissement, phénomène auquel le Nord-Pas-de-Calais avait échappé jusqu'à présent.

## *L'inégale intensité de la crise à l'intérieur de la région a provoqué une modification des données démographiques intra-régionales*

La région a été jusqu'ici considérée comme une entité, bien qu'à l'intérieur de celle-ci l'évolution économique ait été fort différente d'une zone à l'autre ; et il est facile d'opposer par exemple Dunkerque au Pays minier ou Lille à Roubaix . Toutefois, et c'est là sans doute un des phénomènes les plus révélateurs de l'insuffisance du dynamisme économique régional, chacune de ces zones (cantons, unités urbaines, zones A et B, I.N.S.E.E.) a perdu une partie plus ou moins importante de sa population au profit des régions françaises autres que le Nord-Pas-de-Calais et notamment de la Région parisienne. L'émigration ou le chômage n'ont cependant pas été les seules réponses aux difficultés de l'emploi, les migrations définitives intra-régionales et les migrations alternantes l'ont été davantage.

Les schémas traditionnels de la géographie de la population du Nord-Pas-de-Calais ont été profondément bouleversés par cette situation et une nouvelle géographie se met progressivement en place. Mais on ne peut traiter des changements de la répartition d'une population de 4 millions d'habitants en quelques lignes et les quelques paragraphes qui suivent, extraits en grande partie de la conclusion de la thèse de l'auteur (La population de la région Nord-Pas-de-Calais : étude géographique. 1979), ne visent qu'à donner un aperçu des modifications que les mutations économiques

peuvent apporter à la démographie d'une région par le biais des migrations.

### *Les renforcements des oppositions démographiques intra-régionales*

C'est dans le Pays minier, profondément affecté par la crise de l'emploi, que les changements ont été les plus ressentis.

Avec la diversification récente des activités et des professions, l'apparition de nouveaux types d'habitat et le développement des migrations alternantes (à l'intérieur du bassin vers les puits encore en activité, les nouvelles zones industrielles et les principales villes, mais aussi vers la région lilloise et secondairement vers la zone de Dunkerque), la population du Pays minier a perdu beaucoup de son ancienne cohésion et de son homogénéité, a cessé d'être repliée sur elle-même et commence à voir disparaître peu à peu ses traits originaux. Mais l'émigration définitive des jeunes, principal remède au chômage et à la faible qualification des emplois offerts, a des effets bien plus décisifs encore sur ses structures par âge et, à moyen terme, sur ses comportements. Elle a déclenché un processus de vieillissement qui ne se traduit pas encore par une augmentation anormale du nombre des personnes âgées, mais par un déséquilibre des structures. Celui-ci est surtout apparent à l'Ouest du bassin où le phénomène s'est déclenché précocement et où, dans un grand nombre de communes, le poids des retraités des Houillères, encore en majorité âgés de moins de 65 ans, est devenu écrasant, tandis que la diminution régulière des effectifs des classes adultes âgées de moins de 40 ans a provoqué une chute de natalité et, par conséquence, un rétrécissement de la base des pyramides des âges, tout en entraînant une certaine détente du marché de l'emploi. Cependant les jeunes y continuent et continueront pendant quelques années encore à arriver nombreux sur ce marché, assurant la pérennité du chômage et de l'émigration.

Si cette évolution n'a pas pris la même ampleur à l'Est du bassin, c'est que l'émigration y a longtemps été masquée par une immigration de substitution, originaire de l'Ouest et du centre du bassin minier, et par la polarisation de cet afflux sur les principales villes et leurs banlieues, centres d'activités tertiaires et industrielles diversifiées, et notamment sur Douai, principale bénéficiaire des opérations de reconversion.

Aujourd'hui la situation est surtout critique dans la zone de Lens, principal foyer d'exode, mais elle pourrait le devenir dans celle de Valenciennes-Denain si, à la disparition de l'industrie minière, s'ajoute celle de l'industrie du fer et de l'acier.

Les émigrants depuis le Pays minier se sont dirigés essentiellement vers l'agglomération lilloise et secondairement vers celles de Dunkerque et d'Arras.

Dans l'agglomération lilloise, cette population originaire du bassin minier, s'ajoutant à une population moins nombreuse originaire du reste de la région et notamment des zones flamandes, et à une population immigrée d'origine étrangère principalement concentrée à Roubaix, s'est substituée à une partie de la population locale qui émigrait vers la région parisienne et les régions méridionales. L'importance de ce mouvement de départ a souvent échappé aux observateurs parce qu'il avait été, jusqu'à une date récente, masqué par cet ample mouvement compensatoire d'immigration, une des principales manifestations de l'attraction de la métropole du Nord qui, malgré les difficultés de l'industrie textile, demeure le seul grand foyer régional de créations d'emplois dans le secteur tertiaire et dans les secteurs industriels de pointe.

L'agglomération de Dunkerque est la seule de la région à avoir bénéficié d'un rajeunissement permanent de ses structures dû à la fois à une forte natalité et à l'immigration d'une population jeune et exceptionnellement féconde, originaire de la zone sublittorale, de la Flandre occidentale et du Pays minier. Cependant à la rapide croissance industrielle et démographique de l'agglomération n'a correspondu qu'une croissance plus lente des équipements sociaux et des logements, c'est pourquoi à une phase de concentration sur Dunkerque et sa banlieue immédiate a succédé une phase de redistribution de la population dans les petites villes de la plaine maritime et dans la zone péri-urbaine, accompagnée d'un développement considérable des migrations alternantes. Mais l'époque où la création d'emplois masculins dépassait les ressources en main-d'œuvre a pris fin, et, avec la montée des nombreux jeunes issus des premières générations d'immigrants, la région dunkerquoise souffre à son tour de l'insuffisance du nombre des emplois, et particulièrement des emplois féminins, et ne paraît plus davantage favorisée que les autres agglomérations moyennes du Nord-Pas-de-Calais.

La plupart d'entre elles se sont en effet avérées dynamiques et attractives au cours des dernières décennies. Leur croissance, après avoir provoqué l'apparition ou l'expansion de banlieues auréolaires à population souvent très jeune, a souvent, comme dans les régions de Lille ou de Dunkerque, contribué à réanimer les zones périurbaines. Elle a reposé sur un croît naturel qu'a favorisé une fécondité demeurée souvent forte et sur l'immigration d'une population d'origine essentiellement rurale, prélevée dans la zone d'attraction de chacune de ces agglomérations et qui, dans bien des cas, a mas-

qué l'existence d'un mouvement de départ vers Lille, Dunkerque ou les autres régions françaises.

En fin de compte, ce sont donc les zones de l'Ouest et du Centre du bassin minier et les zones rurales qui, parce que situées au début des chaînes migratoires, ont subi le plus les effets du développement de l'émigration dont la conséquence la plus apparente est le vieillissement, plus accentué encore dans les zones rurales, soumises depuis plus longtemps à l'exode des jeunes adultes, que dans les zones minières.

La crise économique a donc eu une incidence très différente suivant que l'on se place à l'échelle de la région ou à une échelle inférieure. Elle a provoqué une désorganisation profonde du schéma migratoire et des structures socio-économiques et démographiques aux échelons intra-régionaux, aboutissant peu à peu à la mise en place d'une nouvelle répartition des hommes et des structures de population dans l'espace. A l'échelon régional, l'influence de la crise sur la démographie est plus facile à déceler dans la variation du nombre des individus que dans celle des comportements et des structures, mais il est évident que le développement de l'émigration ne pourra plus se poursuivre très longtemps sans que soit remis en cause l'ensemble des données démographiques fondamentales du Nord-Pas-de-Calais. Cette région fournit donc une illustration exemplaire de la sensibilité des phénomènes de géographie de population aux mutations économiques.

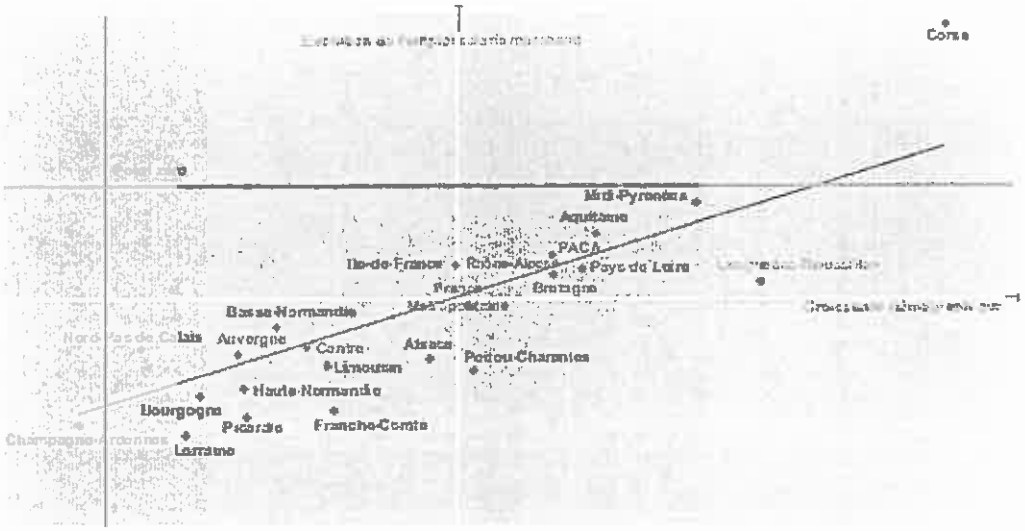
RÉSUMÉ. — *Après une longue période de croissance forte et ininterrompue, les effectifs de la population de la région Nord-Pas-de-Calais commencent à diminuer. Ce renversement de tendance a accompagné la dégradation du marché régional de l'emploi qui semble n'avoir que médiocrement influencé le comportement démographique et le croît naturel de la population régionale, demeuré exceptionnellement élevé jusqu'à une date récente, mais qui a par contre provoqué une détérioration du solde migratoire, laquelle a profondément modifié les données de la démographie régionale et surtout de la géographie de la population : modifications des flux migratoires, de la répartition des hommes et des structures démographiques intra-régionales.*

ABSTRACT. — *The population of the Nord-Pas-de-Calais region began to decrease after a long, strong and uninterrupted growth period. The reversal of the trend came with the worsening condition of the work market in the region which seems not to have influenced greatly the demographic behaviour and the natural growth of the regional population (exceptionally high until recently), but has caused an imbalance in the migration pattern. This has very much changed the demography and the population geography of the region : migration movements, human distribution, intra-regional demographic structures.*

# DOCUMENT n° 11

44

**Graphique 4 : Croissance, démographie et évolution de l'emploi salarié marchand**




Les régions sont positionnées selon le taux annuel moyen de croissance démographique entre 1999 et 2009 (axe des abscisses) et l'évolution de l'emploi salarié marchand non agricole entre avril 2008 et fin décembre 2010 (axe des ordonnées).

Extrait de : Crosnier P., Dadoun C., Salabert V., Rabier R., Vennat F. (2011). « Reprise ou sortie de crise ? », Insee Repères Synthèse n° 04.